

Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	07	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	03
EDUCATION	08	SOCIAL	03	TRANSPORT	04
ADMINISTRATION	07	ECONOMIE	02	RURAL	02

N° 2783

3 Avril 2023

3 April 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [01/CR/CAN2/SG/2023 DU 29 MARS 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE RADIO N° 01/CR/CAN2/SG/2023 DU 29 MARS 2023

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

2

Reference [006/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023 DU 28/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ANNEXE DU CSI DE ROUA, DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-04-2023

3

Reference [04/C/CNDAL/SG/STADU/2023 DU 14 MARS 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 04/C/CNDAL/SG/STADU/2023 DU 14 MARS 2023 PORTANT PUBUCATION DES RESULTATS DU DAO N°02/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2023DU 30/01/2023

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

4

Reference [003/AONO/ C-DIZ /CIPM/SIGAMP/ 2023 DU 03/04/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ C-DIZ /CIPM/SIGAMP/ 2023 DU 03/04/2023, « EN PROCÉDURE D'URGENCE » POUR LES TRAVAUX POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES FORAGES DANS CERTAINE LOCALITES DE DIZANGUE : LOT1 : CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES DANS LA COMMUNE DE DIZANGUÉ LOT2 : RÉHABILITATIONS DES FORAGES DANS LA COMMUNE DE DIZANGUÉ, FINANCEMENT : BIP 2023

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 03-05-2023

5

Reference [001/AONO/COM-LOBO/SG/CIPM-PCCM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001/AONO/COM-LOBO/SG/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 31 MARS 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINE001/AONO/COM-LOBO/SG/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 31 MARS 2023 POUR LE RECRUTEMENT T D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX HUIT (18) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE LOBO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICE 2023 ET SUIVANT.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 03-05-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	010/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023 DU 28/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE SOULEDE, DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-04-2023

7

Reference	004/AONO /C-DIZ/CIMP/SIGAMP/2023 DU 03/04/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT « EN PROCEDURE D'URGENCE » N°004/AONO /C-DIZ/CIMP/SIGAMP/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA -MARITIME, REGION DU LITTORALLOT1 : RÉHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIC GROUPE 2 DE MBONGOV5;LOT2 : RÉHABILITATION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE DU CMA DE DIZANGUE ;
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	03-05-2023

8

Reference	006/AONO/COB/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°006/AAONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN TRONÇON ROUTIER D'UN KM DANS LE QUARTIER MAESTRO BAR AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE NTSASS A MINDJOMO, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	02-05-2023

9

Reference	002/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUEN° 002/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 DU 24 MARS 2023PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS N°003/AONO/RAD/D-MBYO/C-BKM/SG/SIGAM/CIPMP/2023 DU 07/02/2023 ; N°004/AONO/R-AD/D-MBYO/CBKM/SG/SIGAM/CIPMP/2023 DU 07/02/2023 ; N°05/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/SIGAM/CIPMP/2023 DU 07/02/2023 ; N° 06/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/SIGAM/CIPMP/2023 DU 07/02/2023 ; N°07/AONO/R-AD/D-MBYO/CBKM/SG/SIGAM/CIPMP/2023 DU 07/02/2023 ET N°08/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/SIGAM/CIPMP/2023 DU 07/02/2023 (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

10

Reference	001/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 DU 23 MARS 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES DEMANDES DE COTATION N°001/DC/R-AD/D-M°BYO /CBKIM/ SG/CIPMP/2023 DU 07/02/2023 POUR L'EQUIPEMENT DE LA SALLE DES ACTES DE L'HOTEL DE VILLE DE BANKIM DANS COMMUNE DE BANKIM, ET N°002/DC/R-AD/D-M°BYO /C-BKIM/SG/CIPMP/2023 DU 07/02/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL ET MOBILIER DU BUREAU DU CENTRE MULTI FONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE BANKIM DANS COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference [001/AONO/C-NTUI/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION :- LOT 1 : D'UN BLOC DE HUIT (08) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE NTUI :- LOT 2 : DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE NTUI (PHASE 1), DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2023IMPUTATION : 57 27 100 02 641174 523311 821 ET 57 27 100 02 641174 523219 821 RESPECTIVEMENT

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 28-04-2023

12

Reference [002/AONO/C-NT/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-NT/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT EN BETON ARME A NTUI-OSSOMBO DANS LE VILLAGE ODON, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 29-04-2023

13

Reference [007/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023 DU 28/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ABATTOIR DE SOULEDE, DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DE MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-04-2023

14

Reference [01/A/CANII/SG/CIPM/2023 DU 29 MARS 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N° 01/A/CANII/SG/CIPM/2023 PORTANT MODIFICATION DU DELAI D'EXECUTION DE L'AAONO N°02/AONO/CIPM/CANII/2023 DU 10 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES QUARTIERS DAMARI (LIEU-DIT BABA SENGOR), FORET PALACE, REP YANGA, SABONGARI (LIEU-DIT DAOUDA DOGO), VILLAGE YOUKOU CHEFFERIE, TONGO ET MATAKORO DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II. FINANCEMENT: BIP EXERCICE 2023 POUR LE LOT 1 ET FONDS PROPRES EXERCICE 2023 POUR LE LOT 2

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

15

Reference [013/D13-64/AONO/MINSANTE/ CIPM /2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/D13-64/AONO/MINSANTE/ CIPM /2023POUR L'ACQUISITION DES BUS DE TRANSPORT DU PERSONNEL DE SANTE DANS LES CENTRES HOSPITALIERS REGIONAUX DE BAMENDA, BAFOUSSAM, BUEA ET EBOLOWA

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 04-05-2023

16

Reference [003/AONO/ANRP/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ANRP/CIPM/2023DU 03 AVRIL 2023, POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE 4X4 PICK UP A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTIONEN PROCÉDURE D'URGENCE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 03-05-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference	005/AONO/RCE/dml/cky-2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RCE/DMI/CKY-2023 DU 31 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BOUTIQUES AU CARREFOUR BAYOMEN DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-04-2023

18

Reference	001/AONO/EDC/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/EDC/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC).« EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BUDGET EDC – EXERCICE 2023 & 2024
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	20-04-2023

19

Reference	004/AONO/MINCOM/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINCOM/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	09-05-2023

20

Reference	002/AC/CNTUI/SG/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE COTATION N°002/AC/CNTUI/SG/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE NTUI - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM - REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET MINEDUB, EXERCICE 2023
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	29-04-2023

21

Reference	005/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION : LOT 1 : D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE (AEP) AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NTUI URBAIN ET, LOT 2 : D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE (AEP) COMPLEXE DES ECOLES D'APPLICATION DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : B.I.P MINSANTE ET MINEDUB, EXERCICE 2023
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	29-04-2023

22

Reference	005/AONO/COB/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE DOUA ENTRE ZOATOUPSI ET ELIG NGOMO, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	02-05-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference	002/AONO/COM-LOBO/CIPM-PCCM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/COM-LOBO/CIPM-PCCM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE DIX HUIT (18) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE LOBO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	03-05-2023

24

Reference	009/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- TR/2023 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023 DU 28/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE BAO - DOUMROUA (08 KM), DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	27-04-2023

25

Reference	N°001221/DIPL/D12/SDBMM/SM Lire
Titre/objet	DECISION N°001221/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 31 MARS 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°01/M/ MINREX/CIPM/2023 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 23 FÉVRIER 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE L'INSPECTION GÉNÉRALE AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

26

Reference	021/DP/H.51/SAEF DU 24 MARS 2023 Lire
Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N° 021/DP/H.51/SAEF DU 24 MARS 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE DANS LE DÉPARTEMENT DU MBÉRE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

27

Reference	03/AD/RL/DSM/C.NGBE/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 03/AD/RL/DSM/C.NGBE/CIPM/2023 PORTANT MODIFICATION DE: 1) DES DATES ET HEURES D'OUVERTURE DES OFFRES, SUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°005/AONO/C.NGBE/CIPM//2023 DU 07 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE AVEC ROBINETS ÉQUIPÉS DE PANNEAUX SOLAIRES DANS LA LOCALITÉ DE NGAMBE IV NB : COMPTE DE L'INACCESSIBILITÉ DE LA ROUTE POUR LA TENUE DE L'OUVERTURE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 05/AONO/C.NGBE/CIPM/2023 DU 07 MARS 2023 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE AVEC ROBINETS ÉQUIPÉS DE PANNEAUX SOLAIRES DANS LA LOCALITÉ DE NGAMBÉ IV , LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAMBÉ, MAÎTRE D'OUVRAGE DU DIT MARCHÉ ÉLABORE UN ADDITIF SUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES, VISANT À PROLONGER LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES DE 02 JOURS OUVRABLES SUR LA DATE QUI AVAIT ÉTÉ AU PRÉALABLE FIXÉ POUR LE 04 AVRIL 2023.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

28

Reference	008/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023 DU 28/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE PMH A ZOGOM ET DOUZAI, DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	27-04-2023

29

Reference	022/DP/H.51/SAEF DU 24 MARS 2023 Lire
Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N° 022/DP/H.51/SAEF DU 24 MARS 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE DANS LE DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

30

Reference	03/DM/CNDAL/SG/STADU/2023 DU 07 MARS 2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 03/DM/CNDAL/SG/ STADU/ 2023 DU 07 MARS 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE CERTAINS PROJETS DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

31

Reference	004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE AU LYCEE TECHNIQUE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2023, MINESEC.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	03-05-2023

32

Reference	008/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE BITUMAGE DE L'AXE TOTAL BONJOUR-MONTEE MOSQUEE CENTRALE, AVEC AMENAGEMENTS DES RIGOLES ET DES ROUTES CONNEXES, Y COMPRIS L'ENTREE DU MAIRE SOIT UN (01) KM DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINH DU EXERCICE 2023
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	04-05-2023

33

Reference	003/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RECHARGEMENT SUR LA ROUTE ODON -HÔTEL DE VILLE (1,5 KM) AVEC POSE DE BUSES, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	29-04-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

34

Reference	004/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AU COMPLEXE DES ECOLES D'APPLICATION DE NTUI (LOT 2) ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE NTUI-VILLE (LOT 1) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE .FINANCEMENT : BIP MINEDUB- EXERCICE 2023
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	29-04-2023

35

Reference	009/AONO/R-CE/D-MI/C-BAFIA/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/R-CE/D-MI/C-BAFIA/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SIX (06) PISTES AGRICOLES (LOT 1) ET DE RÉHABILITATION DE CERTAINES TRONCONS ROUTIERS (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC(BIP) MINADER/MINTP EXERCICE 2023
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	04-05-2023

36

Reference	003/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023DU 31 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SIX (06) ETANGS PISCICOLES A KON-YAMBETTA, DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	27-04-2023

37

Reference	004/AONO/RCE/dml/cky-2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RCE/DMI/CKY-2023DU 31 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTISPORT A KALON DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-04-2023

38

Reference	001/AONO/C-NITOUKOU/CIPM-PCCM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C-NITOUKOU/CIPM-PCCM/2023 DU 31/03/2023 POUR LA CONSTRUCTION DE DIX (10) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	24-04-2023

39

Reference	001/AAMI/MINRESI/CNE/SAF/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINRESI/CNE/SAF/2023 DU 03 AVRIL 2023 POUR L'ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIOECONOMIQUE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION AU CAMEROUN : 2000-2022.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	04-05-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference	005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE + 02 BUREAUX AU CES DE MFIDA DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2023, MINESEC
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	03-05-2023

41

Reference	03/DC/CIPM/CNDAL/2023 DU 21/03/2023 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATIONS N°03/DC/CIPM/CNDAL/2023 DU 21/03/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP NOUVEAU LANDTREK PREMIUM 1.9TD BVM POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL. (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/ COMMUNE DE NGAOUNDAL, EXERCICE 2023
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	21-04-2023

42

Reference	001/AC/C-NTUI/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NTUI URBAIN, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	29-04-2023

43

Reference	N°001220 /DIPL/D12/SDBMM/SM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUEN°001220 /DIPL/D12/SDBMM/SM DU 31 MARS 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 23 FÉVRIER 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE L'INSPECTION GÉNÉRALE AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

44

Reference	011/D13-62/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/D13-62/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE DE SCANNER DES HOPITAUX REGIONAUX ANNEXES D'EDEA ET NKONGSAMBA.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	02-05-2023

45

Reference	010 /AONO/HGD/CIPM/2023 du 31 Mars 2023 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 010 /AONO/HGD/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DE RÉACTIFS D'HÉMOSTASE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	02-05-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

46

Reference	001/AONO/CAMAI-CO/CIPM/2023 DU 30/03/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAMAI-CO/CIPM/2023 DU 30/03/2023 POUR LA SELECTION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAI-CO) AU TITRE DES EXERCICES 2023 A 2026FINANCEMENT : BUDGET CAMAI-CO, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	21-04-2023

47

Reference	001/D/CYGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 Lire
Titre/objet	DECISION N°001/D/CYGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX D'UN PONT DEFINITIF DE 8 ML PORTEE ET 5.5 DE LARGE SUR MATIEU DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

48

Reference	004/D/CYGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 Lire
Titre/objet	DECISION N°004/D/CYGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

49

Reference	003/D/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 Lire
Titre/objet	DECISION N°003/D/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 30/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 24 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NDOBAGUEGUE CARREFOUR NDOGBAKANG-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES TRAVAUX PUBLICS DU NKAM FINANCEMENT BIP 2023
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

50

Reference	002/D/CYGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 Lire
Titre/objet	DECISION N°002/D/CYGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE MANINGA DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

51

Reference	011/C/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°011/C/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 30/03/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 24 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NDOBAGUEGUE CARREFOUR NDOGBAKANG-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES TRAVAUX PUBLICS DU NKAM FINANCEMENT BIP 2023
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

52

Reference	005/C/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 20 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DU POSTE AGRICOLE DE YINGUI CENTRE DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL MAITRE D'OUVRAGE MAIRE DE YINGUI FINANCEMENT BIP 2023
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

53

Reference	002/C/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 002/C/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 20 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE MANINGA DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL MAITRE D'OUVRAGE MAIRE DE YINGUI FINANCEMENT BIP 2023
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

54

Reference	003/C/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 20 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI DE MOSSE DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAMREGION DU LITTORAL MAITRE D'OUVRAGE MAIRE DE YINGUI FINANCEMENT BIP 2023
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

55

Reference	007/AONO/CAD3/CIPM/2023 du 30 mars 2023 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAD3/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOGBESSOU PK 14 DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2023ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	28-04-2023

56

Reference	001/C/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001/C/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 13 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX D'UN PONT DEFINITIF DE 8 ML PORTEE ET 5,5 ML DE LARGE SUR MATIYEU DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM- REGION DU LITTORAL MAITRE D'OUVRAGE MAIRE DE YINGUI FINANCEMENT BIP 2023
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

57

Reference	005/D/CYGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 Lire
Titre/objet	DECISION N°005/D/CYGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DU POSTE AGRICOLE DE YINGUI CENTRE DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

58

Reference	003/D/CYGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 Lire
Titre/objet	DECISION N°003/D/CYGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI DE MOSSE DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

59

Reference	007/ADC/C/SP/CRPM-LT/DRMINEFOP-LT/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDS DE COTATION, N°007/ADC/C/SP/CRPM-LT/DRMINEFOP-LT/2023 DU 31/03/2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA DELAGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DREFOP) LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC BIP, EXERCICE 2023 IMPUTATION : 57 35 7314006 524211 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DREFOP) POUR LE LITTORAL
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	24-04-2023

60

Reference	004/C/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 004/C/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 13 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTE : T1 NDOGMEM SUD-CARREFOUR CEBEC (3,0 KM) ; T2 – ECOLE PILOTE-GENDARMERIE-RESIDENCE S/P-MAIRIE (1,0 KM) ; T3 : MARCHE YINGUI-ECOLE PUBLIQUE NDOCKANYACK (3,0 KM) ; T4 : CARREFOUR ECOLE PUBLIQUE NDOCKANYACK – PONT NOUYE (4,5 KM) ; T5 CARREFOUR MISSION CATHOLIQUE-RUISSEAU BENONDI (1,5 KM) ; T6 ENTREE CHEFERRIE NDOCKANYACK-PLANTATION FILS (3,0KM), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YINGUI - DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL MAITRE D'OUVRAGE MAIRE DE YINGUI FINANCEMENT BIP 2023
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

61

Reference	0019/ONIT/NWRA/ITB/2023 OF 29/03/2023 Lire
Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 0019/ONIT/NWRA/ITB/2023 OF 29/03/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF AN AUTO MECHANIC WORKSHOP AT GTHS FUNDONG IN FUNDONG SUB DIVISION BOYO DIVISION NORTH WEST REGION
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	21-04-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

62	Reference	0020/ONIT/NWRA/NWRAITB/2023 OF 29/03/2023 Lire
	Titre/objet	OPENED NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 0020/ONIT/NWRA/NWRAITB/2023 OF 29/03/2023 FOR THE REHABILITATION AND EXTENSION OF SOME FONS' PALACES IN THE NORTH WEST REGION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-04-2023

63	Reference	012/C/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°012/C/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 30/03/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 24 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE TONGO-FAWOA ET BRETELLES-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES TRAVAUX PUBLICS DU NKAM FINANCEMENT BIP 2023
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

64	Reference	012/AONO/CAD5/CIPM/2023 DU 30/03/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CAD5/CIPM/2023 DU 30/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FUMOIR A BONAGANG, DÉPARTEMENT DU WOURI, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	09-05-2023

65	Reference	001/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- BEC/2023 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023 DU 28/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES SUIVANTES: EP DALZA (LOT 1), ET EP MIDRE (LOT 2),DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	24-04-2023

COMMUNE DE NGAOUNDÉRI 2ÈME

COMMUNIQUE RADIO N° 01/CR/CAN2/SG/2023 DU 29 MARS 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéri II, informe le public que l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° **01/AONO/CAN2/CIPM/2023 du 10 mars 2023** pour les travaux de réhabilitation dans deux écoles publiques de la Commune de Ngaoundéri II repart en deux lots est annulé.

Le Maire compte sur la bonne compréhension de tous.

NGAOUNDERE le 29 Mars 2023

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE ROUA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023 DU 28/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ANNEXE DU CSI DE ROUA, DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la commune de soulede roua, autorité contractante lance pour le compte de la Commune de soulede roua, un Appel d'Offres National Ouvert pour le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SG/C.ROUA/CIPM-BEC/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ANNEXE DU CSI DE ROUA, DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

2. Consistance des prestations

Les travaux préparatoires,

- les fondations,
- les maconneries- élévations,
- plafond,
- la menuiserie, métallique-bois,
- l'électricité,
- la peinture,
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

le coût estimatif est de **Cinq Millions un (5 000 001) de Francs CFA TTC**

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP/MINSANTE**, Exercice 2023,

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de souldé Roua, Autorité Contractante.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Bourha, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **dix Mille (10 000) francs CFA** auprès de la Recette Municipale de Roua.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Souleé Roua, Autorité Contractante, au plus tard le **27/04/2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023 DU 28/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ANNEXE DU CSI DE ROUA, DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU

MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Trois (03) mois** calendaires.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Cent Mille (100 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **27/04/2023 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Souledé Roua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Souledé Roua, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins disant** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Souledé Roua.

ROUA le 30 Mars 2023

Le MAIRE

BADAMA Paul

COMMUNE DE NGAOUNDAL

**COMMUNIQUE N° 04/C/CNDAL/SG/STADU/2023 DU 14 MARS 2023 PORTANT PUBUCATION DES
RESULTATS DU DAO N°02/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2023DU 30/01/2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL (Maître d'Ouvrage)

Porte à la connaissance du public que, par décision N°04/DM/CNDAL/SG/STADU/2023, Les Etablissements suivants sont déclarés attributaires du projet relatif aux demandes de cotation ci-dessus pour le montant et le délai suivants :

DESIGNATION	ATTRIBUTAIRES	MONTANT(TTC)	DELAJ
Travaux de réhabilitation des trois salles de classe à l'EP de Danfili dans la Commune de Ngaoundal (LOT 1)	ETS OK SERVICE COMPANY	17 413 681 F TTC	90 Jours
Travaux de réhabilitation des trois salles de classe à l'EP de Malarba Beka(LOT 11)		12 586 599 F TTC	90 Jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Ngaoundal, dans un délai de sept (07) Jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de la Lettre-Commande, passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

NGAOUNDAL le 14 Mars 2023

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

COMMUNE DE DIZANGUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ C-DIZ /CIPM/SIGAMP/ 2023 DU 03/04/2023, « EN PROCÉDURE D'URGENCE » POUR LES TRAVAUX POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES FORAGES DANS CERTAINES LOCALITES DE DIZANGUE : LOT1 : CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES DANS LA COMMUNE DE DIZANGUÉ LOT2 : RÉHABILITATIONS DES FORAGES DANS LA COMMUNE DE DIZANGUÈ, FINANCEMENT : BIP 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public 2023, le Maire de la Commune de Dizangué, Maître d'ouvrage Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Dizangue, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de Lot1 : construction de deux forages équipés de pompe à motricité humaine dans la Commune de Dizangue; Lot2 : Réhabilitations des forages dans la Commune de Dizangue,

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

LOT2

- Mobilisation ;
- Développement;
- Superstructure ;
- Exhaure-pompe ;

LOT1

- La mobilisation;
- forages ;
- Les forages ;
- Equipement –Développement- pompage ;
- Superstructure ;
- Exhaure-pompe ;
- Formation et fourniture ;
- Mise sur pied d'un comité de gestion

LOT2

- Mobilisation ;
- Développement;
- Superstructure ;
- Exhaure-pompe ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de pour le **lot 1 : Dix Sept Millions (17 000 000) Francs**

4. Allotissement

Les travaux seront constitués en deux lots. **Lot1 : construction de deux forages équipés de pompe à motricité humaine c**
Dizangué

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du **MINDDEVEL** sur la ligne d'im

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du service technique de la Commune de Dizangué : après publication

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de Dizangué, dès Publication du présent a
Dizangué, d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante Mille)** Francs CFA représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comm
devra porter la mention :

“ Avis d'Appel d'Offres National Ouvert »

N°003/AONO/ C-DIZ /CIPM/SIGAMP/

Pour les travaux pour travaux de construction et de réhabilitation d

Lot1 : construction de deux forages dans L

Lot2 : Réhabilitations des forages Dans L

Financement : MINDDEVEL MI

A n'ouvrir qu'en séance de dé

N.B. L'offre devra être accompagnée d'une clé USB contenant la version numérique sous for

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de pre
montant égale à 2% du coût prévisionnel, **lot1 : Trois Cent Quarante Mille (340 000) Francs CFA, lot2 : Cent Quarante Mill**
originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administrative l'offre technique l'offre financière doivent être placées des enveloppes différentes. Ils doivent portées le numéro et l'objet de l'appel d'offre, sont adressés au maître d'ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication. Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **03/05/2023 à 12 heures** précises et se fera dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de Dizangué.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante jours est accordé pour la régularisation;
- Fausse déclaration, ou pièce falsifiée ;
- Le non-respect de 75% de l'un des critères essentiels ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années.

Critères essentiels

- capacité financière ;
- Expérience Personnel d'encadrement qualifié ;
- Méthodologie et planning d'exécution;
- Matériel disponible ;
- Référence de l'entreprise

Seules les offres retenues après vérification des pièces administratives complètes seront évaluées sur la base des principaux critères.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, et ayant satisfait aux critères et présentant une offre financière évaluée la moins-disant (pas anormalement basse) après vérification et correction.

NB : un soumissionnaire peut gagner les deux lots

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au auprès du Service du maître d'ouvrage de la commune de Dizangué.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

COMMUNE DE LOBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/COM-LOBO/SG/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 31 MARS 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX HUIT (18) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE LOBO, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICE 2023 ET SUIVANT.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de LOBO, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de dix-huit (18) logements de type T2 et T3 dans la Commune de LOBO, Département de la LEKIE, Région du CENTRE.

Les bâtiments à construire sont constitués de :

- 03 blocs de 02 duplex jumelés de type T3 ;
- 02 immeubles R+2 de 06 logements de type T2.

2. Consistance des prestations

Le Maire de la Commune de LOBO, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de dix-huit (18) logements de type T2 et T3 dans la Commune de LOBO, Département de la LEKIE, Région du CENTRE.

Les bâtiments à construire sont constitués de :

- 03 blocs de 02 duplex jumelés de type T3 ;
- 02 immeubles R+2 de 06 logements de type T2.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **vingt millions trois cent quarante-six mille (20 346 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National en procédure d'urgence est ouverte aux Cabinets d'Architecture et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) disposant des qualifications requises pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une cité municipale de dix-huit (18) logements de type T2 et T3 dans la Commune de LOBO.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), Exercice 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du **Secrétariat Général de la Commune de LOBO** et/ou à la Direction des Projets et Programmes des Partenariats (DPPP) s

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA , à la recette municipale de la Commune de LOBO**

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront présentées en 3 volumes ci-après, placés dans deux enveloppes :

- Enveloppe A : comprenant l'offre administrative (volume 1) et l'offre technique (volume 2) ;
- Enveloppe B : comprenant l'offre financière (volume 3).
- Enveloppe C contenant une copie de l'offre financière (volume 3) séparée et scellée servant d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation marquée comme telle.

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

NB: L'absence de l'offre témoin est un motif de rejet des offres.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées le **03 Mai 2023 au plus tard à 14 heures** contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes (DPPP).

Elles devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/COM-LOBO/SG/CIPM-PCCM/2023 DU 31 mars 2023 en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de dix-huit (18) logements de type T2 et T3 dans la Commune de LOBO, Département de la LEKIE, Région du CENTRE.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée ou une assurance par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **quatre cent mille (400 000) CFA** ; valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **03 mai 2023 à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

a. Premier temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

b. Deuxième temps :

A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en **capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100)**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures accordées par la Commission ;

Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;

Absence dans l'offre technique d'une rubrique « organisation, plan d'action et Planning de mobilisation du personnel » ;

Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;

Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

Offre financière incomplète.

14.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel)	15 points
C	Expérience générale du Prestataire dans les prestations similaires	05 points
D	Références du Prestataire pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	25 points
E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	35 points
F		

Moyens techniques et matériels à mettre en place

12 points



TOTAL**95 points****Méthode de sélection du Prestataire**

Le Prestataire sera choisi par la **méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$Ng = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}$

100

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points, les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$Nf = 100 \times \frac{F}{Fm}$

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante et jugée conforme** au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le **plus élevé**, lequel sera attributaire et invité à des négociations le cas échéant pour la signature du contrat.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables aux adresses suivantes :

-Commune de LOBO, **B.P. : 17 670** Yaoundé-Etetak Tél : **694 41 48 67 / 696 45 90 24** ;

-FEICOM : Direction des Projets et Programmes de Partenariat sis à l'immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN soit par téléphone aux numéros : **696 98 01 95/694 28 66 04/690 04 01 32/**.

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le MAIRE

OBONO ONGUENE SERGE BERTIN

COMMUNE DE ROUA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023 DU 28/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE SOULEDE, DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la commune de soulede roua, autorité contractante lance pour le compte de la Commune de soulede roua, un Appel d'Offres National Ouvert pour le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/SG/C.ROUA/CIPM-BEC/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHAB

2. Consistance des prestations

Les travaux préparatoires,

- les fondations,
- les maçonneries- élévations,
- plafonnage,
- la menuiserie, métallique,
- l'électricité,
- la peinture,

3. Cout Prévisionnel

le coût estimatif est de **sept Millions (7 000 000) de Francs CFA TTC**

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP/MINEDUB**, Exercice 2023,

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune Souledé Roua, Autorité Contractante.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Bourha, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **quinze Mille (15 000) francs CFA** auprès de la Recette Municipale de Roua.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Souleé Roua, Autorité Contractante, au plus tard le **27/04/2023** à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023 DU 28/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE SOULEDE, DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Trois (03) mois** calendaires.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Cent Quarante Mille (140 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **27/04/2023** à **11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Souledé Roua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Souledé Roua, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins disant** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Souledé Roua.

ROUA le 30 Mars 2023

Le MAIRE

BADAMA Paul

COMMUNE DE DIZANGUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT « EN PROCEDURE D'URGENCE » N°004/AONO /C-DIZ/CIMP/SIGAMP/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA –MARITIME, REGION DU LITTORALLOT1 : RÉHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIC GROUPE 2 DE MBONGOV5;LOT2 : RÉHABILITATION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE DU CMA DE DIZANGUE ;

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 40 6414 06 52312

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public 2023, le Maire de la Commune de Dizangué, Maitre d'ouvrage Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Dizangue, un Appel d'Offres National Ouvert pour les Travaux de réhabilitation de certains bâtiments dans la Commune de Dizangue, Département de la Sanaga –Maritime, Region du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter sont définis dans le détail estimatif et quantitatif joint au présent dossier d'appel d'offre. Ils concernent essentiellement : les travaux préliminaires, la maçonnerie, la menuiserie, la couverture, plafond, et la peinture.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables :

- LOT1 : Réhabilitation de deux salle de classe A L'ECOLE PRIMAIRE GROUPE 2 DE MBONGOV5; **15 000 000(Quinze Millions) francs CFA**
- LOT2 : Réhabilitation des logements DU CMA DE DIZANGUE ; **8 000 000 (HUIT MILLIONS) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux lots,

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais, assujettis au régime du réel.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics de l'Exercice 2023 **MINEDUB ET MINSANTE** sur la ligne d'imputation budgétaire **LOT1 : 57 15 6414 06 523314 et LOT2 : 57 40 6414 06 52312**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service du Maitre d'Ouvrage de Dizangué, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit au Secrétariat de la Mairie de Dizangué, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de **50 000(cinquante mille) Francs FCA** versée à la Recette municipale de la commune de DIZANGUE.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tel devra être déposé contre récépissé dans les services de la Mairie de Dizangué (Secrétariat) au plus tard le **03/05/2023 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention : _

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT « EN PROCEDURE D'URGENCE »

N°004/AONO /C-DIZ/CIPM/SIGAMP DU 03/04/2023

Pour Les Travaux De Réhabilitation de certains bâtiments dans la commune De Dizangué, Département De La Sanaga –Maritime,

**LOT1 : Réhabilitation de deux salles de classe a l'école primaire groupe 2 DE MBONGOV5;
LOT2 : réhabilitation des logements Astreints DU CMA DE DIZANGUE ;**

Financement : BIP 2023

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

N.B. L'offre devra être accompagnée d'une clé USB contenant la version numérique sous format Excel le Détail Quantitatif et Estimatif et le Bordereau des Prix Unitaires.

10. Delai de Livraison

Le délai maximal d'exécution des prestations est de trois (03) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, **300 000(Trois Cent Mille) Francs CFA pour le LOT1 ; 160 000 (Cent Soixante Mille) Francs CFA pour le LOT2** ; toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administrative l'offre technique l'offre financière doivent être placées des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.

Ils doivent portées le numéro et l'objet de l'appel d'offre, sont adressés au maitre d'ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **03/04/2023 à 12 heures** précises et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Commune de Dizangué.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question ;
- Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier.
- Le non-respect de 75% de oui des critères essentiels ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.

Critères essentiels

- Situation financière ;
- Expérience Personnel d'encadrement qualifié ;
- Référence de l'entreprise;
- Matériel disponible ;
- Méthodologie

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, ayant obtenu au moins **75%** de 'oui' de la grille d'évaluation issue de la décomposition des critères essentiels en sous critères et présentant une offre financière évalué la moins- disante.

NB : un soumissionnaire peut gagner les deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au auprès des services du Maitre d'Ouvrage de la Commune de Dizangué, dès publication du présent avis.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DIZANGUE le 3 Avril 2023

Le MAIRE

MINKA WANDA Ildevert

COMMUNE D'OBALA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°006/AAONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN TRONÇON ROUTIER D'UN KM DANS LE QUARTIER MAESTRO BAR AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE NTSASS A MINDJOMO, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Obala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation d'un tronçon routier d'un km dans le quartier Maestro bar avec construction d'un dalot sur la rivière Ntsass a Mindjomo, dans la Commune d'Obala, Département de la Lékié Région du centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les travaux de travaux de réhabilitation d'un tronçon routier d'un km dans le quartier Maestro bar avec construction d'un dalot sur la rivière Ntsass a Mindjomo : INSTALLATION DE CHANTIER, TERRASSEMENTS, MACONNERIE, BETON ARME, SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE et DIVERS. Ces travaux sont répartis en un (01) lot unique suivant le tableau ci-après :

N° Lot	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire	Montant	Imputation
Lot unique	travaux de réhabilitation d'un tronçon routier d'un km dans le quartier Maestro bar avec construction d'un dalot sur la rivière Ntsass	Mindjomo	OBALA	Commune d'Obala	10 000 000	57 36 126 01 641176 523511 861

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine et possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux publics et de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux.

4. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINTP), exercice 2023, d'un montant de dix millions (10 000 000) FCFA.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être Consulté au Service Technique de la Commune d'Obala (Service de la passation des marchés), dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune d'Obala (Service de la passation des marchés), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de *quinze mille (15 000) FCFA* à verser à la recette municipale d'Obala. Ce montant représente les frais d'acquisition du dossier. Ladite quittance devra préciser le numéro de l'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires doivent présenter l'original de la quittance en se faisant enregistrer.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept **(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Commune d'Obala au plus tard **le 02 MAI 2023 avant 12, 00 heures précises**, heure locale, soit déposée et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN TRONÇON ROUTIER D'UN KM DANS LE QUARTIER MAESTRO BAR AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE NTSASS A MINDJOMO, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE,
FINANCEMENT : BIP 2023
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Delai de Livraison

Les délais d'exécution sont de 03 (trois) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les Travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe 8.1) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA** ;

La caution devra être valable pendant 120 jours.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la commission interne de passation des marchés de la Commune d'Obala. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 02 MAI 2023 à 13 h**, par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Obala,

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation**Principaux critères d'évaluation****Critères éliminatoires:**

Les principaux critères éliminatoires sont:

- a- dossier incomplet (Technique ou financier) ;
- b- fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- c- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix);
- d- Absence de la Caution de soumission ;
- e- Non-conformité du modèle de soumission ;
- f- Une pièce absente ou non conforme dans le dossier administratif après un délai de 48 h accordé aux soumissionnaires à l'ouverture des plis hormis la caution de soumission;
- g- La remise en main propre de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis ;

N.B : En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

12- LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) CCAP et CCTP paraphés datés et signés ;
- vii) La visite des lieux ;
- viii) La méthodologie ;
- ix) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO.

Le non-respect de 82.14 % de « OUI » entraînera l'élimination de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues **23 OUI sur 28** pour l'analyse des offres techniques seront admises à l'analyse des offres financières.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'Obala attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des caractères dits essentiels ou ceux dits éliminatoires jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables à la Mairie d'Obala, au premier étage (Service Technique), dès publication du présent avis.

NB : pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517.

YAOUNDE le 30 Mars 2023

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE DE BANKIM

**COMMUNIQUE N° 002/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 DU 24 MARS 2023 PORTANT
PUBLICATION DU RESULTAT DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS
N°003/AONO/RAD/D-MBYO/C-BKM/SG/SIGAM/CIPMP/2023 DU 07/02/2023 ;
N°004/AONO/R-AD/D-MBYO/CBKM/SG/SIGAM/CIPMP/2023 DU 07/02/2023 ;
N°05/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/SIGAM/CIPMP/2023 DU 07/02/2023 ; N°
06/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/SIGAM/CIPMP/2023 DU 07/02/2023 ;
N°07/AONO/R-AD/D-MBYO/CBKM/SG/SIGAM/CIPMP/2023 DU 07/02/2023 ET
N°08/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/SIGAM/CIPMP/2023 DU 07/02/2023 (EN PROCÉDURE D'URGENCE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM, AUTORITE CONTRACTANTE, porte à la connaissance du public que Par Décision N°002/DA/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 Du 24 Mars 2023 les entreprises dont les noms suivent sont déclarées attributaires des lettres-commandes relatives aux avis d'appel d'offres nationaux ouverts Susmentionnés pour les montants et les délais suivant le tableau ci-dessous :

Maître d'Ouvrage	PROJET	Lieu d'exécution	Lot	Soumis-sionnaires	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) corrigé	Délai d'exécution	Observations
MAIRE DE Bankim	travaux de réhabilitation de la route communale SONCKOLONG MBIRIDJOM-ALI MALI (29.2 km) avec construction des ouvrages de franchissement. Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo. Région de l'Adamaoua	SONCKOLONG -MBIRIDJOM ALI MALI	//	ETS GNEBA ET FILS	69 989 375	69 989 375	05 MOIS	Attribu taire
MAIRE DE Bankim	Travaux de Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de KONGUI ZOUEM, Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.	L'Ecole Publique de KONGUIZOUEM BANKIM	1	ETS SIX TO SIX	22 495 594	22 495 594	04 MOIS	Attribu taire
MAIRE DE Bankim	Travaux de Construction d'un bloc de deux salies de classe à l'Ecole Publique de TAPONKONGUI, Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua	L'école Publique de TAPONKONGUI	2	ETS SIX TO SIX	22 495 594	22 495 594	04 MOIS	Attribu taire
MAIRE DE Bankim	Travaux de Construction d'un logement d'astreint pour enseignants à l'Ecole Publique de ATTA PETEL, Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.	L'Ecole Publique de ATTA PETEL	1	SO.CO.SEC SARL	19 992 418	19 992 418	04 MOIS	Attribu taire



MAIRE DE Bankim	Construction d'un bloc administratif pour le Centre Fonctionnel d'Alphabétisation (CAF) de NYAMBOYA, Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.	Centre Fonctionnel d'Alphabétisation (CAF) de NYAMBOYA	2	ETS RODRIGUEZ	12 000 000	12 000 000	04 MOIS	Attribu taire
MAIRE DE Bankim	travaux de construction d'une salle de classe au Centre Préscolaire Communautaire à NASSARAO, Commune de Bankim. Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.	Centre Préscolaire Communautaire de NASSARAO	//	ETS HOUMBOSSO ET FILS	8 000 000	8 000 000	03 MOIS	Attribu taire
MAIRE DE Bankim	Travaux d'ouverture de trois routes communales sur trois axes: Axe 1; MGBETOH (RN6) - BORD DU FLEUVE MBAM (longueur 4.5 km); Axe 2: Mapécité - BORD DU MBAM (longueur 3km); Axe 3: CARREFOUR MBOUGAM - BORD DU MBAM (longueur 2,5 km) Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua	MGBETOH Mapé-cité - CARREFOUR MBOUGAM	//	ETS HOUMBOSSO ET FILS	34 998 921	84 998 921	05 MOIS	Attribu taire
Commune de Bankim	Travaux de réhabilitation de certains tronçons de route dans la Commune de Bankim; tronçon N° 1: Nyakong-Mouko (longueur 13 km), tronçon N°2: Bandam-Ancien Bandam (longueur 18 km). Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua	Bandam ; nyakong	//	EIS HOUMBOSSO ET FILS	39 993 514	39 993 514	05 MOIS	Attribu taire

Les entreprises déclarées attributaires de ces marchés sont invitées à se présenter à la Commune de Bankim, dans un délai de **quinze (15) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de lettre.

commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée et le marché fera l'objet de relance.

BANKIM le 24 Mars 2023

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE BANKIM

COMMUNIQUE N° 001/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 DU 23 MARS 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES DEMANDES DE COTATION N°001/DC/R-AD/D-M°BYO /CBKIM/SG/CIPMP/2023 DU 07/02/2023 POUR L'EQUIPEMENT DE LA SALLE DES ACTES DE L'HOTEL DE VILLE DE BANKIM DANS COMMUNE DE BANKIM, ET N°002/DC/R-AD/D-M°BYO /C-BKIM/SG/CIPMP/2023 DU 07/02/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL ET MOBILIER DU BUREAU DU CENTRE MULTI FONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE BANKIM DANS COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM, AUTORITE CONTRACTANTE, porte à la connaissance du public que Par Décision N° 001/DA/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2023 Du 23 Mars 2023 les entreprises dont les noms suivent sont déclarées attributaires des lettres-commandes relatives aux demandes de cotation Susmentionnées pour les montants et les délais suivant le tableau ci-dessous ;

Maître d'Ouvrage	PROJET	Lieu d'exécution	Nom de l'Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) corrigé	Délai d'exécution	Observations
MAIRE DE Bankim	L'EQUIPEMENT DE LA SALLE DES ACTES DE L'HOTEL DE VILLE DE BANKIM DANS COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA	BANKIM	ETS RODRIGUEZ	9 000 000	9 000 000	01 Mois	Attributaire
MAIRE DE Bankim	L'EQUIPEMENT EN MATERIEL ET MOBILIER DU BUREAU DU CENTRE MULTI FONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE BANKIM DANS COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.	BANKIM	ETS ZAINGOL	6 999 975	6 999 975	01 Mois	Attributaire

Les entreprises déclarées attributaires de ces marchés sont invitées à se présenter à la Commune de Bankim, dans un délai de **quinze (15) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée et le marché fera l'objet de relance.

BANKIM le 23 Mars 2023

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE NTUI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION :- LOT 1 : D'UN BLOC DE HUIT (08) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE NTUI ; - LOT 2 : DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE NTUI (PHASE 1), DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2023 IMPUTATION : 57 27 100 02 641174 523311 821 ET 57 27 100 02 641174 523219 821 RESPECTIVEMENT

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ntui, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Ntui, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction :

- Lot 1 : d'un bloc de huit (08) boutiques au Marché de Ntui ;
 - Lot 2 : de l'Auberge Municipale de Ntui, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.
- Le Maître d'ouvrage est le Maire de la Commune de Ntui.**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- L'implantation et les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture ;
- Les menuiseries bois - métalliques - vitrerie ;
- Les revêtements sols et murs - peinture ;
- L'électricité ;
- La plomberie – sanitaire.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **vingt-quatre millions (24 000 000) francs CFA** et **cinquante millions (50 000 000) francs CFA** toutes taxes comprises, respectivement.

4. Allotissement

Les travaux font l'objet de deux (02) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : d'un bloc de huit (08) boutiques au marché de Ntui ;
- Lot 2 : de l'Auberge Municipale de Ntui (phase 1), dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

NB : Un soumissionnaire ne peut-être adjudicataire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, **57 27 100 02 641174 523311 821** et **57 27 100 02 641174 523219 821** respectivement , Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès du **Maître d'ouvrage** sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA au Trésor Public (Recette Municipale de la Commune de Ntui)**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès du **Maître d'ouvrage** sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA au Trésor Public (Recette Municipale de la Commune de Ntui)**.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante à **Ntui au plus tard le 29 Avril 2023 à 11 heures précises** et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION :

- LOT 1 : D'UN BLOC DE HUIT (08) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE NTUI ;

- LOT 2 : DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE NTUI (PHASE 1), DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cent vingt (120) jours calendaires** pour chaque lot. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le ministère des Finances et d'un montant égal à **quatre cent quatre-vingt mille (480 000) francs CFA** et **un million (1 000 000) francs CFA respectivement**.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire demeurera valable (30) jours après l'expiration de la validité des offres. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites **en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative** (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

La Commission interne de passation des marchés procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 29 Avril 2023 à 12 heures** dans la salle de réunion de la Mairie de Ntui. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1- Critères éliminatoires

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve de la production desdites pièces sous 48 heures**;
- b) Pièce falsifiée (**la Commission Interne de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- c) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- d) Absence dans l'offre technique de la rubrique « méthodologie d'exécution du projet » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à **80%** des critères essentiels ;
- f) Modification d'une quantité du devis ;
- g) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- h) Absence d'un sous-détail de prix.

15.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **33 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Connaissance du site sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;
- d) Les moyens techniques et matériels sur **03 critères** ;
- e) La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Ntui, Autorité Contractante attribuera la Lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès du **Service de gestion de marchés de la Commune de Ntui**.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 1517

YAOUNDE le 28 Mars 2023

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE NTUI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-NT/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT EN BETON ARME A
NTUI-OSSOMBO DANS LE VILLAGE ODON, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET
KIM MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ntui, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Travaux Publics un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un dalot en béton armé à Ntui-Ossombo, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Installation de chantier et études ;
- Emprise ;
- Terrassements ;
- Assainissement - et drainage

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **21 500 000 (vingt et un millions cinq cent mille)** de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget Investissent Publics du Ministère de la décentralisation et du Développement Local, ligne **57 27 100 02 641174 523511 821**, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Mairie de Ntui – Secrétariat Général) sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25.000) francs CFA** au Trésor Public (Recette municipale de Ntui).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Mairie de Ntui – Secrétariat Général) sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25.000) francs CFA** au Trésor Public (Recette municipale de Ntui).

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Mairie de Ntui – Service de Gestion des Marchés Publics, Téléphone : 672 66 92 65 au plus tard le **29 Avril 2023 à 12 heures précises** et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-NT/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT EN BETON ARME A NTUI-OSSOMBO DANS LE VILLAGE ODON, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cent vingt (120) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'Assurances agréée par le ministère des Finances et d'un montant égal à **quatre cent trente mille (430 000) francs CFA**, d'une validité de **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'Assurances de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de passation des marchés auprès de la Commune de Ntui procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister, le **29 Avril 2023 à 13 heures précises** à la salle des actes de la Mairie de Ntui. Les soumissionnaires ou leurs représentants qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1- Critères éliminatoires

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve de la production desdites pièces sous 48 heures**;
- b) Pièce falsifiée (**la Commission Interne de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- c) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- d) Absence dans l'offre technique de la rubrique « méthodologie d'exécution du projet » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à **80%** des critères essentiels ;
- f) Modification d'une quantité du devis ;
- g) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- h) Absence d'un sous-détail de prix.

15.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **32 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Connaissance du site sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;
- d) Les moyens techniques et matériels sur **02 critères** ;
- e) La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Ntui, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Ntui – Service de Gestion des Marchés Publics, Téléphone **672 66 92 65**.

NB: Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au 1517

YAOUNDE le 28 Mars 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE ROUA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023 DU 28/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ABATTOIR DE SOULEDE, DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DE MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la commune de soulede roua, autorité contractante lance pour le compte de la Commune de soulede roua, un Appel d'Offres National Ouvert pour le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SG/C.ROUA/CIPM-BEC/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ABATTOIR DE SOULEDE.

2. Consistance des prestations

Les travaux préparatoires,

- les maçonneries- élévations,
- la charpente- couverture,
- la menuiserie, métallique - bois,
- la peinture,
- VRD,

3. Cout Prévisionnel

le coût estimatif est de **Sept Millions (7 000 000) de Francs CFA TTC**

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP/MINEPIA**, Exercice 2023,

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune Souledé Roua, Autorité Contractante.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Bourha, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **quinze Mille (15 000) francs CFA** auprès de la Recette Municipale de ROUA.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Souleé Roua, Autorité Contractante, au plus tard le **27/04/2023** à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023 DU 28/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ABATTOIR DE SOULEDE, DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DE MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Trois (03) mois** calendaires.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Cent Quarante Mille (140 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **27/04/2023** à **11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Souledé Roua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Souledé Roua, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins disant** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Souledé Roua.

ROUA le 30 Mars 2023

Le MAIRE

BADAMA Paul

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

ADDITIF N° 01/A/CANII/SG/CIPM/2023 PORTANT MODIFICATION DU DELAI D'EXECUTION DE L'AAONO N°02/AONO/CIPM/CANII/2023 DU 10 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES QUARTIERS DAMARI (LIEU-DIT BABA SENGOR), FORET PALACE, REP YANGA, SABONGARI (LIEU-DIT DAOUDA DOGO), VILLAGE YOUKOU CHEFFERIE, TONGO ET MATAKORO DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II. FINANCEMENT: BIP EXERCICE 2023 POUR LE LOT 1 ET FONDS PROPRES EXERCICE 2023 POUR LE LOT 2

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Delai de Livraison
	Au lieu de ... Délai d'exécution « 04 (Quatre) mois par lot »
	Lire plutot « 06 (six) mois par lot » NB : Le reste sans changement. Le Maire compte sur la bonne compréhension de tous.

NGAOUNDERE le 29 Mars 2023

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°013/D13-64/AONO/MINSANTE/ CIPM /2023POUR L'ACQUISITION DES BUS DE TRANSPORT DU
PERSONNEL DE SANTE DANS LES CENTRES HOSPITALIERS REGIONAUX DE BAMENDA, BAFOUSSAM,
BUEA ET EBOLOWA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 40 047 06 340050 524311

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour **l'acquisition des bus de transport du personnel de santé dans les Centres Hospitaliers Régionaux de Bamenda, Bafoussam, Buéa et Ebolowa.**

2. Consistance des prestations

La prestation du présent appel d'offres concerne l'acquisition de quatre (04) bus de transport du personnel de santé dans les Centres Hospitaliers Régionaux de Bamenda, Bafoussam, Buéa et Ebolowa.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue de l'étude préalable est estimé à deux cent cinquante-sept millions (257 000 000) de francs CFA TTC.

4. Allotissement

La prestation de la présente consultation est à lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine de la commercialisation automobile et installées au Cameroun.

6. Financement

La prestation, objet de la présente consultation est financée par le BIP MINSANTE - EXERCICE 2023, Imputation : 56 40 047 06 340050 524311.

L'enveloppe prévisionnelle est de deux cent cinquante-sept millions (257 000 000) de francs CFA TTC.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Marchés Publics du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél. /Fax : 222 22-10-21, dès publication du présent avis. Et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et [http : www.publiccontracts.cm](http://www.publiccontracts.cm)

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél/Fax : 222 22-10-21, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) FCFA** au Trésor Public. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

Il est également possible d'obtenir le dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées pour la version électronique. Toutefois la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achats du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, ainsi qu'une version numérique modifiable CD-ROM, devra parvenir au Service des Marchés Publics, sis à l'adresse susmentionnée au point 10, au plus tard le **04/05/2023 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 013/D13-64/AONO/MINSANTE/
CIPM /23 DU 30/03/ 2023 POUR L'ACQUISITION DES BUS DE TRANSPORT DU PERSONNEL DE SANTE DANS
LES CENTRES HOSPITALIERS REGIONAUX DE BAMENDA, BAFOUSSAM, BUEA ET EBOLOWA*

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **04/05/2023 à 13 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre-vingt-dix jours (90) jours. La fourniture sera livrée au Garage Administratif Central de Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure à la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de la caution de soumission est de : cinq millions cent quarante mille (5 140 000) FCFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, doivent être produites en originaux ou en copie certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment, **l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **04/05/2023 à partir de 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), dans la salle de conférences de la Commission Interne de Passation des marchés du MINSANTE sise à l'immeuble CTPS, situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'équipement aux caractéristiques techniques majeures ci-après :
 - Cylindrée : minimum 4000 cm3
 - Puissance fiscale : 10 cv minimum
 - Nombre de places : minimum 26 places ;
 - Source d'énergie : Gasoil ;
 - Capacité du réservoir : minimum 90 L.
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant du véhicule ;
- Absence de certificat d'homologation délivré par le Ministère des Transport (MINT) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon ou de la non défaillance dans l'exécution d'un marché public ;
- Non-respect de 75% des critères essentiels.
- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

Une offre sera rejetée à ce stade si elle ne répond pas à tous ces critères.

2 CRITERES ESSENTIELS : (38 critères)

17 Exhaustivité et conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques du Dossier d'Appel d'Offres (31 critères) ;

18 Expérience dans les prestations similaires et Service Après-Vente (3 critères) ;

19 Planning et délai d'exécution (2 critères) ;

20 Preuves d'acceptation des conditions du DAO (02 critères).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et à au moins 75% des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et ayant satisfait au moins 75% des critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé (Tél/Fax : 222 22-10-21) ou à la Division des Etudes et Projets du MINSANTE (Porte 202) sise dans le même immeuble, Téléphone 222 23 30 20. ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Dénonciation en cas de corruption :

Pour tout acte de corruption ou de dénonciation de faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 373 205 725 / 699 370 748.

YAOUNDE le 30 Mars 2023

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ANRP/CIPM/2023DU 03 AVRIL 2023, POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE 4X4 PICK UP A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTIONEN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réhabilitation technique de l'Agence Nationale de Radioprotection, l'ANRP lance un Appel d'Offres national, ouvert en procédure d'urgence, pour la fourniture d'un (01) véhicule 4X4 PICK UP à l'Agence Nationale de Radioprotection, en un (01) lot.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent la fourniture d'un (01) véhicule 4X4 PICK UP à l'Agence Nationale de Radioprotection.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA**.

Lieu d'exécution

Le lieu d'exécution des prestations objets du présent avis d'appel d'offres est le siège de l'ANRP.

4. Allotissement

Ce marché est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les fournisseurs nationaux ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **en ligne ou hors ligne**.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'ANRP, exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire N°: 22 22 01.

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique _ peut être consulté aux heures ouvrables à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable dans le compte spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour l'Offre Administrative ;

15 MO pour l'Offre Technique ;

5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

-Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine de l'ANRP, BP 33732, téléphone 222 203 371, au plus tard le **03 mai 2023 à 10 heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ANRP/CIPM/2023, POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE 4X4 PICK UP A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

En procédure d'urgence

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **03 mai 2023 à 10h**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de 60 jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **sept cent mille (700 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **03 mai 2023 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANRP dans la salle de réunion sise à l'ANRP, derrière EMIA.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

17.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées,
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis (article 92 du Code des Marchés Publics);
- Absence de l'autorisation du fabricant ;
- Absence de prospectus et de la description détaillée de la fourniture proposée ;
- Le non-respect d'au moins 80% des critères essentiels, soit 10 OUI/12;
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de l'équipement ;
- Le non-respect d'au moins 80% des spécifications techniques mineures soit 34 OUI/42 ;
- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres (pour les candidats qui ont soumissionné en ligne);
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS (pour les candidats qui ont soumissionné en ligne).

17.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Présentation de l'offre;
- Références générales de l'entreprise;
- Capacité de financement;
- Planning et délai de livraison ;
- Service après-vente;
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché.

15. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenu.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *60 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP), Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP), BP 33732 Yaoundé, téléphone : 222 203 371, fax : 222 203 370, e-mail : officialmail@anrp.cm, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Additif à l'Appel d'Offres.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

23. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, et/ou l'ANTIC à son numéro vert 1517 ou aux contacts officiels suivants : 658 26 26 82/651 64 91 94.

YAOUNDE le 3 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RCE/DMI/CKY-2023 DU 31 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BOUTIQUES AU CARREFOUR BAYOMEN DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2023, le Maire de la Commune de Kon-Yambetta « Autorité Contractante », lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction de 10 boutiques au carrefour bayomen dans la Commune de Kon-Yambetta , Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre, lot unique ainsi qu'il suit :

N°	DESIGNATION DES PROJETS/LOTS	MONTANT DES TRAVAUX TTC FCFA	QUITTANCE D'ACHAT DU DAO FCFA	MONTANT DE LA CAUTION DE SOUMISSION FCFA	LIEU
01	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 BOUTIQUES AU CARREFOUR BAYOMEN	25 000 000	50 .000	500 000	RECETTE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent toutes les parties du corps d'état prévues au Cadre du détail quantitatif et estimatif et sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Il s'agit entre autres, des opérations ci-après:

1. Travaux préparatoires-études
 2. Installation du chantier
- Terrassements
Fondation
Maçonnerie-élévation
Charpente couverture-plafonnage
Electricité
Peinture
VRD

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de : **vingt-cinq (25 000 000) francs CFA toutes taxes comprises.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des opérations similaires.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par Budget d'Investissement Public (BIP) du MINDDEVEL , **exercice 2023**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Commune de Kon-Yambetta dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Kon-Yambetta, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement non remboursable d'une somme de Cinquante mille (50 000) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier, à la Recette municipale de la Commune de Kon-Yambetta.

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé dûment signé à la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam-et-Inoubou à Bafia au plus tard le **27 avril 2023** à **12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RCE/dml/cky-2023

DU 31 mars 2023 en procédure d'urgence, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 BOUTIQUES AU CARREFOUR BAYOMEN DANS LA COMMUNE DE kon-yambetta, DEPARTEMENT DU mBAM-et-INOUBOU, REGION DU CENTRE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du présent marché est de Quatre (04) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **cinq cent mille (500 000) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI ou une quittance de versement d'une somme d'égale valeur déposée dans un compte de consignation au Trésor public. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase et aura lieu le **27 avril 2023** à **13 heures**, heure locale à la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam-et-Inoubou à Bafia située au rez-de-chaussée de l'Hotel des Finances de Bafia, Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

Absence de la Caution de soumission ;

Absence de quittances d'achat du DAO ;

Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;

Fausse déclarations, faux documents ou documents scannés ;

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;

Offre financière incomplète.

B/ Critères essentiels

Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable au moins trois références au cours des trois dernières années) ;

Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;

Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;

Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, expérience du personnel d'encadrement) ;

Délai d'exécution ;

Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements essentiels) ;

Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.

11. Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

13. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la Commune de KON-YAMBETTA, aux numéros : 656 50 72 72 / 650 99 25 15.

- Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 697 64 08 56. CONAC : 1517

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/EDC/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC). « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BUDGET EDC – EXERCICE 2023 & 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de Electricity Development corporation (EDC), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription de polices d'assurance automobile au titre des exercices budgétaires 2023 et 2024.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, consistent en la couverture de la flotte automobile de EDC par des polices d'assurance, au titre des exercices 2023 et 2024.

Les prestations à exécuter sont en un lot unique.

La flotte est composée de 46 véhicules dont les caractéristiques sont précisées dans l'annexe des TDRs.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des Finances et qui ne sont pas sous le coup d'une sanction ou d'une exclusion à la participation aux marchés publics.

Les courtiers d'assurances ne sont pas admis dans le cadre du présent appel d'offres.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de EDC, exercices 2023 et 2024, sur les lignes budgétaires N° D030309 ; D030504.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables de 07h30mn à 15h30mn au Bureau du Courrier de EDC, 4^{ème} étage, Porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles de Gaulle, BP : 15111 Yaoundé, Tél : 22231930, 22231089 Fax:22231113, E-mail:info@edc-cameroon.com dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau du Courrier de EDC, 4^{ème} étage, Porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles de Gaulle BP : 15111 Yaoundé, Tél 22 23 19 30, 22 23 10 89. Fax: 22 23 11 13, E-mail: info@edc-cameroon.com, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement dans le compte N°335988 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du dossier. La copie dudit reçu sera déposée au lieu de retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doit être déposée au bureau du courrier de EDC, 4ème étage porte 412, Immeuble hibiscus Yaoundé, Tél : 237 22 23 11 03, fax : +237 22 23 11 13, au plus tard le **20 avril 2023** à 12 heures, heure locale, et revêtue de la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 001/AONO/EDC/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023

POUR LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC).

« EN PROCEDURE D'URGENCE »

Financement : budget EDC-EXERCICES 2023 et 2024

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **vingt-quatre (24) mois** répartis comme suit :

Au titre de l'exercice 2023, une tranche ferme d'une durée d'exécution de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations ;

Au titre de l'exercice 2024, une tranche conditionnelle d'une durée de douze (12) mois dans les conditions précisées dans le DAO.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce N°10 du DAO, **valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres**. Le montant de ladite caution est fixé à **600 000 (six cent mille) FCFA**.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres notamment, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **en deux temps**. L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et l'offre technique interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des plis contenant les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu le **20 avril 2023** à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC dans la salle de réunion du 5^{ème} étage sise à l'immeuble Hibiscus, avenue Charles de Gaulle. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise.

11. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Fausse déclaration, production de faux documents ou de documents falsifiés ;

Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Absence d'attestation CIMA ;

Absence d'agrément MINFI ;

Absence d'une attestation de satisfecit signée par le Maître d'Ouvrage pour les soumissionnaires ayant déjà fourni des prestations similaires à EDC ;

Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;

Offre soumise par tout intermédiaire (courtier et agents généraux) ;

Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

Offre financière incomplète.

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notation (points)
1. Présentation générale de l'offre	2
1. Références générales du soumissionnaire	6
1. Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	15
1. Description détaillée des garanties offertes	12
1. Modalités de mise en jeu des garanties	10
1. Couverture des engagements réglementés	15
1. Couverture de la marge de solvabilité	20
1. Garantie de la qualité des prestations	10
1. Couverture de réassurance dans la branche considérée	10
Total	100

METHODE DE SELECTION

L'Assureur sera choisi selon la méthode du **mieux disant**.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau du courrier de EDC, au 4ème étage de l'immeuble hibiscus, BP 15 111 Yaoundé, tél 22 23 11 03, fax : 22 23 11 13, mail : info@edc.cm

YAOUNDE le 27 Mars 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINCOM/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

IMPUTATION

57 17 160 04 34 00 10 524211.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans la perspective de doter les services du Ministère de la Communication du matériel de travail adéquat, le Ministre de la Communication lance, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à l'acquisition du matériel informatique pour ces services centraux et déconcentrés.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres comprennent la fourniture des équipements ci-après, selon les caractéristiques contenues dans le descriptif des fournitures :

- Ordinateurs de bureau complet ;
- Imprimante Lazer N/B multifonction ;
- Onduleurs ;
- Multiprise parafoudre ;
- Point d'Accès Wifi ;
- Commutateur CISCO 48 Ports ;
- Carte réseau WIFI-USB ;
- Câble réseau cat 6 (Rouleau 500m) ;
- Extension disque dur pour serveur ML350p Gen8 ;
- Système d'exploitation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante **millions (50 000 000) F CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations objet de cette consultation sont réparties en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les groupements d'entreprises et entreprises de droit camerounais ayant de la compétence en matière fourniture de matériel informatique et disposant d'un agrément.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées sur le budget d'investissement public du Ministère de la Communication de l'exercice 2023, imputation budgétaire **57 17 160 04 34 00 10 524211.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de la Communication, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au rez de chaussée du Ministère de la Communication bâtiment principal et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de la Communication, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics sis au rez de chaussée du Ministère de la Communication bâtiment principal, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement **au Trésor Public** d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA**.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère de la Communication, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, au plus tard **mardi 09 mai 2023 à 12 heures** et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINCOM/CIPM/2023 DU 31 mars 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard **mardi 09 mai 2023 à 12 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **Soixante (60) jours**. La livraison se fera au Ministère de la Communication.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **Un million (1 000 000) F CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission conformément aux dispositions des points 101 et 102 de la circulaire n°001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022, relative à l'application du code des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en untemps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu dans la salle de conférences du Ministère de la Communication, 1^{er} étage du bâtiment principal abritant ses services à Yaoundé **mardi 09 mai 2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de la Communication.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée (le mandat devra être certifié par une autorité administrative) et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

16.1 Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

1. Absence de la caution de soumission conformément à la circulaire relative à l'application du Code des Marchés Publics,
2. Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
3. Absence de la fiche technique du matériel ;
4. Défaut de production ou de conformité dans un délai de 48h de l'une des pièces du dossier administratif absente ou jugée non conforme ;
5. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
6. Absence d'un agrément du fabricant ou d'un distributeur agréé pour les ordinateurs ;
7. Non satisfaction d'au moins une spécification techniques majeures de chaque matériel identifié par le symbole (*) ;
8. Absence ou non-conformité d'une pièce constitutive de l'offre financière ;
9. non-respect du format de fichier des offres ;
10. absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS ;
11. non satisfaction d'au moins 80% de oui des critères essentiels.

16.2. Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera sur le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur oui ou non, et porteront à titre indicatif sur :

1. La présentation de l'offre ;
2. La conformité aux spécifications techniques de base non majeures (propositions techniques de l'entreprise) ;
3. Une attestation de capacité financière d'au moins 30 millions délivré par une institution bancaire ;
4. Le service après-vente :
 - ? La disponibilité d'un magasin de vente de pièces de rechange au Cameroun;
 - ? Qualifications du personnel d'encadrement ;
 - ? La disponibilité d'un magasin de stockage ;
 - ? La garantie du matériel proposé (au moins 1 an (12 mois)).
5. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires au moins trois marchés similaires (fourniture des équipements informatiques) au cours des trois dernières années (copies des marchés signés et enregistrés assorties des PV ou des attestations de services faits) ;
6. Le Délai de livraison inférieur ou égal à soixante (60) jours ;
7. Les spécifications Techniques (ST) paraphées à chaque page signées et datées à la dernière page ;
8. Le cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière.

15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution du Marché au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels ou éliminatoires et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Directeur des Affaires Générales, tel : 222 22 11 79, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le MINISTRE

SADI René Emmanuel

COMMUNE DE NTUI

**AVIS DE COTATION N°002/AC/CNTUI/SG/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DU
PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE NTUI -
DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM - REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET MINEDUB, EXERCICE
2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ntui, lance pour le compte du Ministère de l'Education de Base, une Demande de Cotation pour la fourniture du Paquet Minimum aux écoles primaires publiques de la Commune de Ntui.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente Consultation, consistent en la fourniture des éléments ci-après par école :

A- KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE

N°	DESIGNATION	QUANTITE
01	Cahier de 144 pages (niveau 3)	76
02	Cahier de 144 pages (niveau 2)	76
03	Cahier de 144 pages (niveau 1)	76
04	Ardoise	76
05	Paquet de stylo à bille bleu	38
06	Paquet de stylo à bille rouge	38
07	Paquet de crayon ordinaire	38
08	Gomme	38
09	Taille crayon	38
10	Règle graduée	38
11	Carton de boîtes de craie	76
12	Carton de boîtes de craie	76
13	Carton de 5 rames de papier	38

14	Registres	Appel journalier	38
		Transmission	38
		Courrier départ	38
		Courrier arrivé	38
15	Agrafeuse		38
16	Effaçoire		38
17	Cahier de préparation	Anglophone	38
		Francophone	38
18	Trombones (Paquet)		38
19	Boîte de corrector		38
20	Chemises cartonnées		38
21	Sous-chemises		38
22	Enveloppes format A4		38
23	Enveloppes petit format A5		38
24	Grande équerre pour tableau		38
25	Grand compas pour tableau		38
26	Boîte de colle pour papier		38
27	Ardoisine		38

B- KIT HYGIENE

01	Savon	80
02	Eau de javel	38
03	Crésyl	38
04	Papier hygiénique	38
05	Seau en plastique	38
06	Chlore	38
08	Gobelets	80
09	Râteau	38
10	Pelle bêche	38
11	Pelle ordinaire	38

12	Seau maçon	38
13	Brouettes	15

C- BOÎTE A PHARMACIE

01	Coton hydrophile de 500g	38
02	Polyvidone iodé	38
03	Paracétamol	38
04	Arthémether Luméfantrine	38
05	Artésunate – Amodiaquine 100 mg/270 mg	38
06	Alcool 70° (20L)	38
07	Sparadrap perforé 10 x 5	38
08	Paire de ciseaux	38
09	Paquet de 100 compresses	38

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation est de **9 000 000 (neuf millions) francs CFA**.

4. Allotissement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalités de conditions aux entreprises de droit Camerounais disposant de capacités techniques et financières dans le domaine des fournitures et des consommables.

6. Financement

Les fournitures objet du présent Dossier de consultation sont financées par les compétences transférées par le **Ministère de l'Education de Base - Exercice 2023, Imputation : 57 15 102 02 641174 464201 426**.

7. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables à la Commune de Ntui (Service de Gestion des Marchés Publics) Tél : 672 66 92 65. Par ailleurs, le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de Gestion des Marchés Publics de la Commune de Ntui, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement, d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**, à la Recette Municipale de la Commune de Ntui

8. Acquisition du Dossier

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables à la Commune de Ntui (Service de Gestion des Marchés Publics) Tél : 672 66 92 65. Par ailleurs, le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de Gestion des Marchés Publics de la Commune de Ntui, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement, d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**, à la Recette Municipale de la Commune de Ntui

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept **(07) exemplaires** dont un **(01) original** et **six (06) copies**, devront parvenir sous pli fermé à la Mairie de Ntui, au plus tard le **29 Avril 2023 à 16 heures** précises et devront porter la mention suivante :

« AVIS DE COTATION N°002/AC/CNTUI/SG/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE NTUI - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM - REGION DU CENTRE »

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **trente (30) jours calendaires**, dès la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances d'un **montant de 2%** du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit **cent quatre-vingt mille (180 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au – delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces Administratives et l'offre technico- financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remise sous pli scellé.

Les plis visés portant uniquement le numéro et l'objet de la Demande de Cotation sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les pièces du Dossier Administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un seul temps, aura lieu le **29 Avril 2023 à 17 heures** précises. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**13.1 Critères éliminatoires :**

- a). dossier administratif incomplet, sous réserve de leur production sous 48 heures ;
- b) fausse déclaration ou pièces falsifiées (**Le Président de la Commission Interne de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- c) absence de la caution de soumission

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins- disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage (Service de Gestion des Marchés Publics).

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le CONAC ou envoyer un SMS au 1517

YAOUNDE le 28 Mars 2023

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE NTUI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION : LOT 1 : D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE (AEP) AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NTUI URBAIN ET, LOT 2 : D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE (AEP) COMPLEXE DES ECOLES D'APPLICATION DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : B.I.P MINSANTE ET MINEDUB, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de NTUI, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'une mini-adduction d'Eau Potable (AEP) au Centre de Santé Intégré de Ntui Urbain (Lot 1) et au complexe des écoles d'application de Ntui (Lot 2), Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les études géophysiques ;
- L'implantation des forages ;
- L'installation du chantier, y compris l'aménagement et le repli de tout le matériel nécessaire pour la foration ;
- Les travaux de foration ;
- Le Développement, pompage et essais de débits ;
- Les travaux de superstructure ;
- Un trousseau de clé de dépannage ;
- Construction d'une tour de 6 m de hauteur ;
- Fourniture et pose d'une pompe solaire à immersion ;
- Fourniture et pose d'une bâche de 5 m³ ;
- Analyse bactériologique de l'eau ;
- Formation d'un maintenancier.

3. Allotissement

Les travaux font l'objet de deux lots comme suit :

Lot 1 : au Centre de Santé Intégré de Ntui Urbain et ;

Lot 2 : au complexe des écoles d'application de Ntui.

NB : Les deux (02) lots sont indissociables, par conséquent, un soumissionnaire peut-être attributaire des deux lots, à condition qu'il présente deux offres financières distinctes conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres et jugées moins-disantes

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux d'hydraulique ou de génie rural et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère de la Santé Publique (**MINSANTE**) et du Ministère de l'Education de Base (**MINEDUB**), pour un coût prévisionnel de **Seize millions (16 000 000) de francs CFA pour chaque lot, Imputation : 57 40 047 06 641174 523412 611 et 57 15 102 01 641174 523412 426** respectivement Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès de l'Autorité Contractante (Mairie de Ntui), dès publication du présent avis et sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA au Trésor Public (Recette municipale de Ntui)**.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès de l'Autorité Contractante (Mairie de Ntui), dès publication du présent avis et sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA au Trésor Public (Recette municipale de Ntui)**.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A** contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B** contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C** contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (**Service de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Ntui**) à Ntui au plus tard le **29 Avril 2023 à 15 heures précises** et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-NTUI/CIPM/2022 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION : Lot 1 : D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE (AEP) AU MARCHÉ CENTRAL DE NTUI ET, Lot 2 : D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH AU CENTRE DES JEUNES AGRICULTEURS DE NACHTIGAL, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE. »**

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à **trois cent vingt mille (320 000) francs CFA pour chaque lot**.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

12. Ouverture des Plis

La Commission Interne de passation des marchés publics procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 29 Avril 2023 à 16 heures** dans la salle des actes de la Mairie de Ntui. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

14.1- Critères éliminatoires

14.1.1 : Portant sur les pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve de leur production sous 48 heures** ;
- b) Pièce falsifiée (**la Commission Interne de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).
- c) Absence de la caution de soumission ;

14.1.2 : Portant sur l'Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non satisfaction, au moins à **80%** soit des critères essentiels ;

14.1.3 : Portant sur l'Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Modification d'une quantité du devis ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

14.2-Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) sur la base de **23 critères**; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) **Références techniques de l'entreprise, sur 04 critères** ;
- ii) **Délai d'exécution et méthodologie, sur 03 critères**;
- iii) **Les moyens techniques et matériels, sur 03 critères**;
- iv) **Personnel d'encadrement, sur 12 critères**;
- v) **capacité de financement, sur 01 critère**;

Le non-respect de **80%** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Ntui, Autorité Contractante, attribuera la Lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Ntui ou à la Délégation Départementale du MINEE Mbam et Kim.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au : 1517

YAOUNDE le 28 Mars 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MANDOH Georges marcel

COMMUNE D'OBALA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE DOUA ENTRE ZOATOUPSI ET ELIG NGOMO, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Obala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Doua entre Zoatoupsi et Elig Ngomo, dans la Commune d'Obala, Département de la Lékié Région du centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Doua entre Zoatoupsi et Elig Ngomo : INSTALLATION DE CHANTIER, TERRASSEMENTS, MACONNERIE, BETON ARME, SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE et DIVERS. Ces travaux sont répartis en un (01) lot unique suivant le tableau ci-après :

N° Lot	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire	Montant	Imputation
Lot unique	travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Doua entre Zoatoupsi et Elig Ngomo	la rivière Doua entre Zoatoupsi et Elig Ngomo	OBALA	Commune d'Obala	25 000 000	57 36 126 01 641176 523411 861

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine et possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux publics et de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux.

4. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINTP), exercice 2023, d'un montant de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être Consulté au Service Technique de la Commune d'Obala (Service de la passation des marchés), dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune d'Obala (Service de la passation des marchés), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de *trente-cinq mille (35 000) FCFA* à verser à la recette municipale d'Obala. Ce montant représente les frais d'acquisition du dossier. Ladite quittance devra préciser le numéro de l'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires doivent présenter l'original de la quittance en se faisant enregistrer.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept **(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Commune d'Obala au plus tard **le 02 MAI 2023 avant 12, 00 heures précises**, heure locale, soit déposée et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AAONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE DOUA ENTRE ZOATOUPSI ET ELIG NGOMO, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT : BIP 2023

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Les délais d'exécution sont de 04 (quatre) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les Travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe 8.1) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA** ;

La caution devra être valable pendant 120 jours.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la commission interne de passation des marchés de la Commune d'Obala. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 02 MAI 2023 à 13 h**, par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Obala,

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix ayant une connaissance parfaite de ses offres.

12. Critères d'évaluation**1.Principaux critères d'évaluation****:Critères éliminatoires:**

Les principaux critères éliminatoires sont:

a-dossier incomplet (Technique ou financier) ;

b-fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

c-Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix);

d-Absence de la Caution de soumission ;

e-Non-conformité du modèle de soumission ;

f-Une pièce absente ou non conforme dans le dossier administratif après un délai de 48 h accordé aux soumissionnaires à l'ouverture des plis hormis la caution de soumission;

g-La remise en main propre de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis ;

N.B : En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

2- LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

i) L'expérience du personnel d'encadrement ;

ii) Les références de l'entreprise ;

iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

iv) Le délai d'exécution ;

v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

vi) CCAP et CCTP paraphés datés et signés ;

vii) La visite des lieux ;

viii) La méthodologie ;

ix) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO.

Le non-respect de 82.14 % de « OUI » entraînera l'élimination de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues **23 OUI sur 28** pour l'analyse des offres techniques seront admises à l'analyse des offres financières.

13. Attribution

Le Maire de la Commune d'Obala attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des caractères dits essentiels ou ceux dits éliminatoires jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables à la Mairie d'Obala, au premier étage (Service Technique), dès publication du présent avis.

NB : pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517.

YAOUNDE le 30 Mars 2023

Le MAIRE

EDIBA SIMON PIERRE

COMMUNE DE LOBO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE[°]
002/AONO/COM-LOBO/CIPM-PCCM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE DIX HUIT (18)
LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE LOBO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU
CENTRE FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Construction des Cités Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, le Maire de la Commune de LOBO lance pour le compte de la Commune de LOBO, Département de la LEKIE, Région du CENTRE, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la construction de dix-huit (18) logements de type T2 et T3.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La couverture et bois pour charpente ;
- La menuiserie Bois, alu et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire ;
- L'électricité / TV ;
- La peinture ;
- Les revêtements durs ;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vives.

Les bâtiments à construire sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO :

- 02 immeubles R+2 de 06 logements de type T2 ;
- 03 blocs de 02 duplex jumelés de type T3.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **trois cent trente-neuf millions cent mille (339 100 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), exercice 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, **auprès du Secrétariat Général de la Commune de LOBO** et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (**DPPP**) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de LOBO et/ou du Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (**DPPP**) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé, contre versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de LOBO**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :

L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le 03/05/2023 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C-LOBO/CIPM-PCCM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX-HUIT (18) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3DANS LA COMMUNE DE LOBO »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB :Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **onze (11) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par **une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée** par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **six millions cinq cent mille (6 500 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre administrative incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera rejetée. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 03 Mai 2023 à 15 heures précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;

Fausse déclaration ou falsification des pièces ;

Absence de la caution de soumission ;

Offre technique incomplète (absence d'une rubrique de l'offre technique) ;

Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et d'un sous-détail des prix) ;

Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;

Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de cent millions (100 000 000) Francs CFA (attestation de solvabilité) ;

Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Expérience du personnel de l'entreprise (26 critères) ;

Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ;

Références de l'entreprise (09 critères) ;

Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;

Proposition technique et planning d'exécution des travaux (04 critères) ;

Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;

Présentation générale de l'Offre (02 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70%, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du PCCM, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de LOBO.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de LOBO et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

- Commune de LOBO, BP : 17 670 Yaoundé-Etetak, Tél : 694 41 48 67 / 696 45 90 24 ;
- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le MAIRE

OBONO ONGUENE SERGE BERTIN

COMMUNE DE ROUA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023 DU 28/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE BAO - DOUMROUA (08 KM),DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la commune de soulede roua, autorité contractante lance pour le compte de la Commune de soulede roua, un Appel d'Offres National Ouvert pour le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/SG/C.ROUA/CIPM-BEC/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE BAO - DOUMROUA (08 KM),DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent:

- Amené et rpli du materiel,
- Installation de chantier,
- déblais rocheux,
- réprofilage simple et creation des fossées,
- Fourniture des panneaux de signalisation.

3. Cout Prévisionnel

le coût estimatif est de **Vingt-sept Millions (27 000 000) de Francs CFA TTC**

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP/MINTP**, Exercice 2023,

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune Souledé Roua, Autorité Contractante.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Bourha, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **quarante Mille (40 000) francs CFA** auprès de la Recette Municipale de Souledé Roua.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Souleé Roua, Autorité Contractante, au plus tard le **27/04/2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023 DU 28/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE BAO - DOUMROUA (08 KM),DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU

MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **cinq Cent Quarante Mille (540 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **27/04/2023 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Souledé Roua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Souledé Roua, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins disant** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Souledé Roua.

ROUA le 30 Mars 2023

Le MAIRE

BADAMA Paul

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N°001221/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 31 MARS 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°01/M/ MINREX/CIPM/2023 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 23 FÉVRIER 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE L'INSPECTION GÉNÉRALE AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement

Vu la Circulaire n°01/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°06/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu la décision N°0530/DIPL/D12/SDBMM/SM du 31 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINREX ;

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°06/AONO/MINREX/CIPM/2023 du 23 février 2023,

DECIDE

Article 1er : La société ci-après est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

Maître d'Ouvrage	Désignation du lot	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Ministre des Relations Extérieures	travaux d'extension du bâtiment abritant les services de l'Inspection Générale au Ministère des Relations Extérieures	BETTERMAN SARL B.P : 3 654 YAOUNDE Tel : 677 709 000	244 991 329	06 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

MBAYU FELIX

PRÉFECTURE DE MBERE

DECISION PREFECTORALE N° 021/DP/H.51/SAEF DU 24 MARS 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE DANS LE DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MBERE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur **RIBOUEM A MOUNGAM Louis Florent**, aux fonctions de Préfet du Département du Mbéré ;

Vu l'arrêté n°205/A/MINMAP du 03 juin 2018 portant création des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Décision Préfectorale n°09/DP/H.51/SAEF du 15 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mbéré ;

Vu la Circulaire n°0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Sur proposition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mbéré ;

DECIDE

Article 1er : La lettre-commande objet du dossier d'appel d'offre national ouvert ci-dessous désignée, est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	Désignation	Attributaire	Montant	Délai d'exécution
01	N°004/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM-MB/2023 du 20 février 2023 pour les travaux de construction d'un bloc de trois(03) salles de classe +(02) bureaux au CETIC de Kombo-Laka, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.	ETS FTC	36 750 000 FCFA	Quatre (04) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

MEIGANGA le 24 Mars 2023

Le PRÉFET

RIBOUEM A MOUNGAM

COMMUNE DE NGAMBE

ADDITIF N° 03/AD/RL/DSM/C.NGBE/CIPM/2023 PORTANT MODIFICATION DE : 1) DES DATES ET HEURES D'OUVERTURE DES OFFRES, SUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°005/AONO/C.NGBE/CIPM/2023 DU 07 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE AVEC ROBINETS ÉQUIPÉS DE PANNEAUX SOLAIRES DANS LA LOCALITÉ DE NGAMBE IV NB : COMPTE DE L'INACCESSIBILITÉ DE LA ROUTE POUR LA TENUE DE L'OUVERTURE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 05/AONO/C.NGBE/CIPM/2023 DU 07 MARS 2023 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE AVEC ROBINETS ÉQUIPÉS DE PANNEAUX SOLAIRES DANS LA LOCALITÉ DE NGAMBÉ IV , LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAMBÉ, MAÎTRE D'OUVRAGE DU DIT MARCHÉ ÉLABORE UN ADDITIF SUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES, VISANT À PROLONGER LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES DE 02 JOURS OUVRABLES SUR LA DATE QUI AVAIT ÉTÉ AU PRÉALABLE FIXÉ POUR LE 04 AVRIL 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé à la Commune de NGAMBÉ, au plus tard le 04/04/2023 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.NGAMBE/CIPM/2023 DU 07/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE AVEC ROBINETS ÉQUIPÉS DE PANNEAUX SOLAIRES DANS LA LOCALITÉ DE NGAMBE IV FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2023 (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) N.B. L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé à la Commune de NGAMBÉ, au plus tard le 06/04/2023 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.NGAMBE/CIPM/2023 DU 07/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE AVEC ROBINETS ÉQUIPÉS DE PANNEAUX SOLAIRES DANS LA LOCALITÉ DE NGAMBE IV FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2023 (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) N.B. L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...****L'ouverture des plis se fera en un temps.**

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **04/04/2023 à 12 heures précises** par la Commission interne de passation des marchés de la Commune de Ngambé dans la salle de réunion de la Commune de ngambè,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Lire plutot**L'ouverture des plis se fera en un temps.**

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **06/04/2023 à 12 heures précises** par la Commission interne de passation des marchés de la Commune de Ngambé dans la salle de réunion de la Commune de ngambè,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

NGAMBE le 3 Avril 2023

Le MAIRE

BIMAÏ Simon Pierre

COMMUNE DE ROUA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023 DU 28/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE PMH A ZOGOM ET DOUZAI, DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la commune de soulede roua, autorité contractante lance pour le compte de la Commune de soulede roua, un Appel d'Offres National Ouvert pour le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SG/C.ROUA/CIPM-BEC/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE PMH A ZOGOM ET DOUZAI, DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent:

- les etudes d'implantation,
- Installation du chantier,
- construction des forages,
- developpement et pompage d'essai,
- Amenagement du surface,
- Fourniture et Pose des pompes,
- mise en service des ouvrages,
- environnement.

3. Cout Prévisionnel

le coût estimatif est de **huit Millions cinq cent (8 500 000) de Francs CFA TTC par lot.**

4. Allotissement

NB: Un soumissionnaire peut etre attributaire de tous les deux (02) lots.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **BIP/MINDDEVEL**, Exercice 2023,

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune Souledé Roua, Autorité Contractante.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Bourha, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **vingt Cinq Mille (25 000) francs CFA** auprès de la Recette Municipale de Roua.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Souledé Roua, Autorité Contractante, au plus tard le **27/04/2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023 DU 28/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE PMH A ZOGOM ET DOUZAI, DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Trois (03) mois** calendaires.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Cent soixante dix Mille (170 000) francs CFA pour chaque lot**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **27/04/2023 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Souledé Roua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Souledé Roua, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins disant** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Souledé Roua.

ROUA le 30 Mars 2023

Le MAIRE

BADAMA Paul

PRÉFECTURE DE MBERE**DECISION PREFECTORALE N° 022/DP/H.51/SAEF DU 24 MARS 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE DANS LE DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ.**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MBERE,****Vu** la Constitution ;**Vu** la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;**Vu** la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;**Vu** la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;**Vu** le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;**Vu** le Décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services ;**Vu** le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;**Vu** le Décret n°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur **RIBOUEM A MOUNGAM Louis Florent**, aux fonctions de Préfet du Département du Mbéré ;**Vu** l'arrête n°205/A/MINMAP du 03 juin 2018 portant création des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;**Vu** la Décision Préfectorale n°09/DP/H.51/SAEF du 15 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mbéré ;**Vu** la Circulaire n°0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Sur proposition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mbéré ;

DECIDE.**Article 1er :** La lettre-commande objet du dossier d'appel d'offre national ouvert ci-dessous désignée, est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	Désignation	Attributaire	Montant	Délai d'exécution
01	N°005/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM-MB/2023 du 20 février 2023 pour les travaux de construction d'un atelier de Génie Chimique au Lycée Technique de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.	ETS TG.COM	24 940 375 FCFA	Quatre (04) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

MEIGANGA le 24 Mars 2023

Le MAIRE

RIBOUEM A MOUNGAM

COMMUNE DE NGAOUNDAL

**DECISION MUNICIPALE N° 03/DM/CNDAL/SG/ STADU/ 2023 DU 07 MARS 2023 PORTANT ATTRIBUTION
DE CERTAINS PROJETS DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE (Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;
Vu la loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère
Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 24 septembre 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 82/455 du 20 septembre 1982 portant création de la commune Rurale de Ngaoundal ;
Vu l'Arrêté N° 000016/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MOHAMADOU SANI, Maire de la Commune de Ngaoundal et de ses Adjoints ;
Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la lettre circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
Vu la Décision N° 00000433/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commission Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la Décision Municipale N° 03/DM/SG/CNDAL du 16 mars 2020 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de Ngaoundal ;
Vu les demandes de cotation pour les projets suivantes ;
- DC N° 01/DC/MO/CIPM/CNDAL/2023 DU 03/02/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE BAGUE-HONTA (09 KM).
- DC N°02/DC/MO/CNDAL/CIPM/2023 DU 03/02/2023 POUR LE REBOISEMENT DU CHAMP DE PRIERE ET DU QUARTIER GALA GALA
Considérant les nécessités de service.

Décidé:

Article 1er : Les projets, objet des demandes de cotation ci-dessus, sont pour compter de la date de signature de la présente Décision attribués aux soumissionnaires ci-après :

DESIGNATION	ATTRIBUTAIRES	MONTANT TTC)	DELAI
EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE BAGUE-HONTA (09) KM)	ETS EMERGENCE PLUS	22 937 738 F TTC	90 jours
REBOISEMENT DU CHAMP DE PRIERE ET DU QUARTIER GALA GALA	ETS WAJEMA	9 997 324 F TTC	120 Jours

Article 2: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

NGAOUNDAL le 7 Mars 2023

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
ATELIER DE MENUISERIE AU LYCEE TECHNIQUE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO,
REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2023,
MINESEC.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissement public, **le Préfet du Département de la Mefou et Akono**, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un atelier de menuiserie au Lycée Technique de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

Lot	Localité	Arrondissement	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
Unique	BIKOK	BIKOK	40.000.000	57 25 105 01 561170

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Travaux préparatoires ;
Terrassement ;
Fondation ;
Maçonnerie et élévation ;
Charpente et couverture ;
Menuiserie métallique ;
Menuiserie bois ;
Electricité ;
Peinture ;
VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **40 000 000 (QUARANTE MILLIONS) FRANCS CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres s'exécutent en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais. Toutefois, la priorité sera accordée aux Entreprises justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2023, MINESEC.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Préfecture de Ngoumou – Service des Affaires Economiques et Financières dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la Préfecture de Ngoumou - Service des Affaires Economiques et Financières, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Quarante mille (40 000) francs FCFA** auprès du Receveur des Finances de Ngoumou.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel**, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le **03/05/2023 à 10 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023

DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE AU LYCEE TECHNIQUE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **HUIT CENT MILLE (800 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **HUIT CENT MILLE (800 000) francs CFA** délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la délégation départementale du MINEPAT de la Mefou et Akono, le **03/05/2023 à 11 h 00 min** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 2) Absence de Caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif, à l'exception de la Caution de soumission, après le délai de 48 heures réglementaires ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **72,73%** de critères de qualification soit **8/11**.

c. Offre Financière

- 1) Absence de l'une des pièces énumérées dans le RPAO (Enveloppe C) ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires (BPU) ou dans le devis quantitatif et estimatif (DQE) ;
- 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés dans le BPU ou le DQE.

N.B : les copies certifiées des pièces légalisées devront datées de moins de trois (03) mois.

B. Critères essentiels des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Attestation et le rapport de visite de site avec photos (2 points) Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise (03 points) Oui/Non
- 3) Le matériel et les équipements essentiels (02 points). Oui/Non
- 4) Le personnel d'encadrement (02 points). Oui/Non
- 5) Compréhension du projet et Présentation de l'Offre (01 point) Oui/Non
- 6) La capacité financière (01 point) Oui/Non

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1-administrative sera jugée conforme ;
- 2-technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **72,73 %** soit **8/11**;
- 3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

SIGNATURE DU MARCHÉ

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage Délégué - Service des Affaires Economiques et Financières aux numéros : 698.66.55.61 ou 674.92.02.36 ou de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mefou et Akono au numéro de téléphone : 699 04 02 68.

ADDITIF

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité d'appeler toute autre modification ultérieure au présent Dossier d'Appel d'Offres.

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

COMMUNE DE BAFIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°008/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE
BITUMAGE DE L'AXE TOTAL BONJOUR-MONTEE MOSQUEE CENTRALE, AVEC AMENAGEMENTS DES
RIGOLES ET DES ROUTES CONNEXES, Y COMPRIS L'ENTREE DU MAIRE SOIT UN (01) KM DANS LA
COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT :
BIP MINH DU EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Bafia, Maître d'Ouvrage (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les **TRAVAUX DE BITUMAGE DE L'AXE TOTAL BONJOUR-MONTEE MOSQUEE CENTRALE, AVEC AMENAGEMENTS DES RIGOLES ET DES ROUTES CONNEXES, Y COMPRIS L'ENTREE DU MAIRE SOIT UN (01) KM DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatifs notamment :

SERIE 000 : Installation

SERIE 100 : nettoyage et Terrassements

SERIE 200 : Chaussée

SERIE300 : Assainissement –Drainage

SERIE 400 : Ouvrages d'art-Ouvrages hydrauliques

Ces travaux se présentent suivant le tableau ci-après

LOT	NATURE DE LA PRESTATION	MINISTERE DE TUTELLE	LOCALITE	ADMINISTRATION BENEFICIAIRE
Unique	TRAVAUX DE BITUMAGE DE L'AXE TOTAL BONJOUR-MONTEE MOSQUEE CENTRALE, AVEC AMENAGEMENTS DES RIGOLES ET DES ROUTES CONNEXES Y COMPRIS L'ENTREE DU MAIRE, SOIT UN (01) KM	MINH DU	AXE TOTAL BONJOUR-MONTEE MOSQUEE CENTRALE, AVEC AMENAGEMENTS DES RIGOLES ET DES ROUTES CONNEXES Y COMPRIS L'ENTREE DU MAIRE	MAIRIE DE BAFIA

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023 du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINH DU) en Ressources transférées à la Commune de Bafia
Suivant le tableau ci-après :

LOT	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT PREVISIONNEL TTC	IMPUTATION BUDGETAIRE
Unique	TRAVAUX DE BITUMAGE DE L'AXE TOTAL BONJOUR-MONTEE MOSQUEE CENTRALE, AVEC AMENAGEMENTS DES RIGOLES ET DES ROUTES CONNEXES Y COMPRIS L'ENTREE DU MAIRE, SOIT UN (01) KM	250 000 000 (Deux cent cinquante millions de) F.CFA	57 38 111 01 641119 523511 821

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au secrétariat général de la Mairie de **Bafia**, BP : 199 ; Tél : 694 32 46 60

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de **Bafia**, BP 199; Tél : 694 32 46 60. Dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la **Recette Municipale de Bafia**, d'une somme non remboursable de **Deux cent mille (200 000) Francs FCFA**, rep. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres, le nom du soumissionnaire, le montant versé et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies Marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au secrétariat général de la commune de Bafia au plus tard le 04 Mai 2023, à **12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE BITUMAGE DE L'AXE TOTAL BONJOUR-MONTEE MOSQUEE CENTRALE, AVEC AMENAGEMENTS DES RIGOLES ET DES ROUTES CONNEXES, Y COMPRIS L'ENTREE DU MAIRE SOIT UN (01) KM DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

Financement : BIP MINH DU Exercice 2023

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d' Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre-vingt-dix jours **(90) jours calendaires**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **5 000 000 (Cinq millions) de francs CFA valable pendant cent vingt jours (120)**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement datées postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres **Art 90 (3) nouveau CMP**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **04 mai 2023, à 13 Heures précises**, par la Commission interne de Passation des Marchés (CIPM) de la commune de Bafia, sis à la salle des actes de la commune de Bafia Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

12. Critères d'évaluation

11.1 Critères éliminatoires

Elle se fera en trois étapes :

- Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire
- Vérification technique des offres techniquement conformes
- Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes

CRITERES ELIMINATOIRES	
a) Offre Administrative	
01	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de 48heures réglementaire
02	Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
03	Fausse déclaration ou pièce falsifiée
04	Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publié par le Ministère des Marchés Publics
b) Offre technique	
01	Fausse déclaration ou pièce falsifiée
02	Présence d'informations financières dans l'offre technique
03	Absence d'un personnel disposant du DQP (diplôme de qualification professionnel) en ELECTRICITÉ-BATIMENT
04	Le non- respect de deux (02) OUI Critères d'évaluation ;
c)Offre financière	
01	Offre financière incomplète
02	Omission du prix d'une tache quantifiée dans l'offre

11-2 Critères essentiels :

CRITERES ESSENTIELS

1.	Présentation des offres
1.	Références antérieures de l'entreprise
1.	Organisation et Méthodologie
1.	Personnel du chantier
1.	Matériel de chantier
1.	Planning des travaux et Délai
1.	Preuves de l'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières et Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés et signés.
1.	Attestation de visite du site signée sur l'honneur

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Bafia, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, au secrétariat du Maire de Bafia

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au **1517**

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le MAIRE

ZINTCHEM À BODIO Marthe Félicité

COMMUNE DE NTUI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RECHARGEMENT SUR LA ROUTE ODON -HÔTEL DE VILLE (1,5 KM) AVEC POSE DE BUSES, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM
MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ntui, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Travaux Publics un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de rechargement sur la route ODON- Hôtel de ville (1,5 Km) avec pose de buses, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Démolition des platelages existants ;
- Réfection des platelages
- Assainissement - ouvrages ;
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **27 000 000 (vingt-sept millions)** de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, ligne **57 36 126 01 641174 523511 861**, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Mairie de Ntui – Secrétariat Général) sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **trente mille (30.000)** francs CFA au Trésor Public (Recette municipale de Ntui).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Mairie de Ntui – Secrétariat Général) sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **trente mille (30.000) francs CFA** au Trésor Public (Recette municipale de Ntui).

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Mairie de Ntui – Service de Gestion des Marchés Publics, Téléphone : 672 66 92 65 au plus tard le **29 Avril 2023 à 13 heures précises** et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RECHARGEMENT SUR LA ROUTE ODON -HÔTEL DE VILLE (1,5 Km) AVEC POSE DE BUSES, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM** »
« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cent vingt (120) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'Assurances agréée par le ministère des Finances et d'un montant égal à **cinq cent quarante mille (540 000) francs CFA**, d'une validité de **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'Assurances de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de passation des marchés auprès de la Commune de Ntui procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister, le **29 Avril 2023 à 14 heures précises dans** la salle des actes de la Mairie de Ntui. Les soumissionnaires ou leurs représentants qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1- Critères éliminatoires

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve de la production desdites pièces sous 48 heures**;

b) Pièce falsifiée (**la Commission Interne de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

c) Absence dans l'offre technique de la rubrique « méthodologie d'exécution du projet » ;

d) Non satisfaction, au moins, à **80%** des critères essentiels ;

e) Modification d'une quantité du devis ;

f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

g) Absence d'un sous-détail de prix.

15.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **32 critères essentiels** ci-dessous :

a) Connaissance du site sur **03 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;

c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;

d) Les moyens techniques et matériels sur **02 critères** ;

e) La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Ntui, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Ntui – Service de Gestion des Marchés Publics, Téléphone **672 66 92 65**.

NB: Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au 1517

YAOUNDE le 28 Mars 2023

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE NTUI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AU COMPLEXE DES ECOLES D'APPLICATION DE NTUI (LOT 2) ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE NTUI-VILLE (LOT 1) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE .FINANCEMENT : BIP MINEDUB- EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ntui, Autorité Contractante lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation d'un bloc de trois (03) salles de classe au complexe des écoles d'application de Ntui (lot 2) et la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école maternelle de Ntui-ville (lot 1) dans la commune de Ntui, Département du MBAM et Kim.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La charpente – couverture ;
- Les menuiseries bois ;
- Les menuiseries métalliques ;
- La peinture ;
- Les VRD ;

3. Allotissement

Les travaux font l'objet de deux lots comme suit :

Lot 1 : réhabilitation d'un bloc d'un bloc de trois (03) salles de classe au complexe des écoles d'application de Ntui (lot 2)

Lot 2 : construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école maternelle de Ntui-ville (lot 1).

NB : un soumissionnaire ne peut-être attributaire de plus d'un lot deux lots.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les travaux après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **Budget d'Investissement Public-MINEDUB, Imputation : 57 15 102 01 641174 523314 426 et 57 15 102 01 641174 523314 426 respectivement, Exercice 2023. Le coût prévisionnel des travaux est de: 20 000 000 (vingt millions) FCFA pour le lot 1 et 17 000 000 (dix-sept millions) pour le lot 2.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Service de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Ntui) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA** à la Recette Municipale de Ntui.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Service de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Ntui) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA** à la Recette Municipale de Ntui.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Service de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Ntui) à Ntui **au plus tard le 29 Avril 2023 à 14 heures précises** et devra porter la mention

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AU COMPLEXE DES ECOLES D'APPLICATION DE NTUI (lot 2) ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE NTUI-VILLE (lot 1) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cent vingt (120) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le ministère des Finances et d'un montant égal à **Quatre cent mille (400 000) francs CFA et trois cent quarante mille (340 000) francs CFA respectivement**, valable **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

11. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ntui procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 29 Avril 2023 à 15 heures précises** dans la salle des Actes de la Mairie de Ntui. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administratives.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve de leur production sous 48 heures** ;

b) Absence de la caution de soumission

c) Pièce falsifiée (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

d) Non satisfaction, à au moins **80%** des critères essentiels ;

e) Offre financière incomplète ;

f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

g) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **29 critères essentiels** ci-dessous :

a) Connaissance du site sur **03 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;

c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;

d) Les moyens techniques et matériels sur **03 critères** ;

e) La méthodologie d'exécution sur **07 critères**.

13. Attribution

Le Maire de la commune de Ntui, Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Ntui de la Mairie de Ntui, Tél. 672 669 265.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.

YAOUNDE le 28 Mars 2023

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE BAFIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/R-CE/D-MI/C-BAFIA/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SIX (06) PISTES AGRICOLES (LOT 1) ET DE RÉHABILITATION DE CERTAINES TRONCONS ROUTIERS (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINADER/MINTP EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2023, le Gouvernement Camerounais à travers le MAIRE de la de la Commune de Bafia, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SIX (06) PISTES AGRICOLES (LOT 1) ET DE RÉHABILITATION DE CERTAINES TRONCONS ROUTIERS (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres sont définis dans le descriptif des travaux joint au dossier d'Appel d'Offres et comprennent principalement :

L'installation de chantier ;
Emprise ;
Terrassement ;
Assainissement et ouvrage ;
L'amenée et le repli du matériel ;
La mise en forme de la plate-forme y compris curage des fossés et exutoires ;
Remblai provenant d'emprunt ;
Purge ;
Etc.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **36 000 000 (trente six millions) Francs CFA (lot 1) et de 27 000 000 (vingt sept millions) de FCFA (Lot 2).**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en deux lots indissociables.

N° de LOT	Désignation du Projet	Localité	Unité Administrative	Coût Projet TTC
-----------	-----------------------	----------	----------------------	-----------------

LOT 1.	Ouverture de 06 pistes agricoles : -champs communal -Entrée marché à bétail -Entrée Tom à Tsock -Entrée Tiasso-Djoumba -leader-carrefour ancien maire -Route de la décharge municipale -Entrée logement sociaux-sortie garage auto-antenne	Bafia	Arrondissement de Bafia	36 000 000FCFA
LOT 2.	Réhabilitation des tronçons routiers : -Carrefour Fougerolles- Carrefour base Fougerolles- Carrefour Brice- Carrefour Tagne -Carrefour Fougerolles-rivière Guen-- Carrefour Brice -Entrée Black and white-Bico-Calansanz- Carrefour base Fougerolles -Lycée technique-Carrefour Mereng -Entrée ENIEG-Stade Nyamsong 3 -Descente refuge -Petit séminaire-Bico	Bafia	Arrondissement de Bafia	27 000 000FCFA

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.
La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINADER (lot 1) et MINTP (lot 2) pour l'Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Secrétariat Général de la Mairie de Bafia dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Bafia (Secrétariat général) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **75 000(soixante quinze mille) Francs CFA**, versée à la **Recette Municipale de Bafia**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, téléphone, fax, e-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé dans les services du Secrétariat général de la commune de Bafia, au plus tard le 04 mai 2023 à **12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°009/AONO/R-CE/D-MI/C-BAFIA/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SIX (06) PISTES AGRICOLES (lot 1) ET DE RÉHABILITATION DE CERTAINES TRONCONS ROUTIERS (lot 2) DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

LOT N°1« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévus par le Maître d'Ouvrage est d'un mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit Ordre de Service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant suivant le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres:

N° de LOT	Coût Projet TTC	Caution de soumission
LOT 1	36 000 000FCFA	720 000 FCFA
LOT 2	27 000 000FCFA	540 000 FCFA

12. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies respectivement marqués comme telles devra être déposée contre récépissé à la Mairie de Bafia (secrétariat du Maire) au plus tard le 04 MAI 2023 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

N°009/AONO/R-CE/D-MI/C-BAFIA/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SIX (06) PISTES AGRICOLES (lot 1) ET DE RÉHABILITATION DE CERTAINES TRONCONS ROUTIERS (lot 2) DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

LOT N°2

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 04 mai 2023 à 13 heures, heure locale, dans la salle de délibération de la Mairie de Bafia, par la Commission Départementale de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'offres.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Elle se fera en trois étapes :

- Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire
- Vérification technique des offres techniquement conformes
- Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes

CRITERES ELIMINATOIRES	
a) Offre Administrative	
01	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de 48heures réglementaire
02	Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
03	Fausse déclaration ou pièce falsifiée
04	Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publié par le Ministère des Marchés Publics
b) Offre technique	
01	Fausse déclaration ou pièce falsifiée
02	Présence d'informations financières dans l'offre technique
03	Absence d'un personnel disposant du DQP (diplôme de qualification professionnel) en ELECTRICITÉ-BATIMENT
04	Le non- respect de deux (02) OUI Critères d'évaluation ;
c)Offre financière	
01	Offre financière incomplète
02	Omission du prix d'une tache quantifiée dans l'offre

14-2 Critères essentiels :

CRITERES ESSENTIELS

1.	Présentation des offres
1.	Références antérieures de l'entreprise
1.	Organisation et Méthodologie
1.	Personnel du chantier
1.	Matériel de chantier
1.	Planning des travaux et Délai
1.	Preuves de l'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières et Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés et signés.
1.	Attestation de visite du site signée sur l'honneur

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bafia, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, au Secrétariat Général du Maire de Bafia.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le MAIRE

ZINTCHEM À BODIO Marthe Félicité

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 31 MARS 2023
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SIX (06) ETANGS PISCICOLES
A KON-YAMBETTA, DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU,
REGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2023, le Gouvernement Camerounais à travers le Maire de la Commune de Kon-Yambetta, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux d'aménagement de six (06) étangs piscicoles à Kon-Yambetta.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Installation de chantier
- construction de baraque à usage de bureau
- projet d'exécution
- plan de recollement
- Délimitations de l'emprise des travaux
- Décapage et démolition de toute nature sur l'emprise des voies à aménager
- Nettoyage du terrain y compris enlèvement de décombres s'il y a lieu
- Construction des dispositifs divers
- Construction de six (06) étangs
- acquisition du matériel d'exploitation
- empoissonnement

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **32 000 000 (trente-deux Millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

Non applicable.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire qui sera communiquée à l'Entreprise bénéficiaire.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Kon-Yambetta à Kon-Yambetta BP ..., Tél : 656 50 72 72 / 650 99 25 15 email, sis à Kon-Yambetta, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Kon-Yambetta à Kon-Yambetta, BP, Tél : 656 50 72 72 / 650 99 25 15, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante Mille) Francs CFA**, versée à la **Recette Municipale de Kon-Yambetta**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, téléphone, fax, e-mail.

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam et Inoubou, située à l'Hôtel des Finances de Bafia au plus tard le **27 avril 2023 à 12 heures**, heure locale. **(Toute Offre incomplète sera purement et simplement rejetée).**

Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023

DU 31 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SIX (06) ETANGS PISCICOLES A KON-YAMBETTA, DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévus par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit Ordre de Service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de : **640 000** (six cent quarante mille) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier l'Appel d'Offres, **entraînera le rejet pur et simple du dossier d'Appel d'Offres sans aucun recours.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **27 avril 2023 à 13 heures**, dans la salle de conférence de l'Hôtel de Finances de Bafia, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'Offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

Absence d'une pièce du dossier administratif ou sa non-conformité après 48 heures après l'ouverture ;
 Absence de la caution de soumission ;
 Absence d'un sous détail d'un prix quantifié ;
 Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannée ;
 Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
 Omission du prix unitaire dans le bordereau des prix ;
 Note technique strictement inférieure à 70 % de oui ;

2. Critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques sera faite selon le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels d'évaluation ci-dessous.

N°	PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION
1.	Présentation des Offres
1.	Références antérieures de l'entreprise
1.	Organisation et Méthodologie
1.	Personnel du chantier
1.	Matériel de chantier
1.	Planning des travaux et Délai
1.	Preuves de l'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières et Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés et signés.
1.	Attestation de visite du site signée sur l'honneur par l'Entreprise et par un Responsable de l'Administration Municipale de Kon-Yambetta

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'Offre conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant obtenu le score technique minimal de 70 % de oui et dont l'Offre sera qualifiée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

- Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la Commune de KON-YAMBETTA, aux numéros : 656 50 72 72 / 650 99 25 15.
- Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 697 64 08 56. CONAC : 1517

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RCE/DMI/CKY-2023 DU 31 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTISPORT A KALON DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2023, le Maire de la Commune de Kon-Yambetta « Autorité Contractante », lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un complexe multisport a kalong (phase 1) dans la Commune de Kon-Yambetta , Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre, lot unique ainsi qu'il suit :

N°	DESIGNATION DES PROJETS/LOTS	MONTANT DES TRAVAUX TTC FCFA	QUITTANCE D'ACHAT DU DAO FCFA	MONTANT DE LA CAUTION DE SOUMISSION FCFA	LIEU
01	CONSTRUCTION COMPLEXE MULTISPORT A KALONG (PHASE 1)	35 000 000	50 .000	700 .000	RECETTE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent toutes les parties du corps d'état prévues au Cadre du détail quantitatif et estimatif et sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Il s'agit entre autres, des opérations ci-après:

- ü Travaux préparatoires ;
- ü Fondation ;
- ü Maçonnerie en élévation ;
- ü Charpente-couverture –plafond ;
- ü Revêtements scellés ;
- ü Menuiserie bois et métallique;
- ü Électricité ;
- ü Peinture ;
- ü Plomberie sanitaire ;
- ü Assainissement- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de : **trente cinq millions (35 000 000) francs CFA toutes taxes comprises.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des opérations similaires.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par Budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEVEL, **exercice 2023.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Commune de Kon-Yambetta dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Kon-Yambetta, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement non remboursable d'une somme de Cinquante mille (50 000) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier, à la Recette municipale de la Commune de Kon-Yambetta.

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé dûment signé à la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam-et-Inoubou à Bafia au plus tard le **27 Avril 2023 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RCE/dml/cky-2023

DU 31 MARS 2023 en procédure d'urgence, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTISPORT A KALON (PHASE 1) DANS LA COMMUNE DE kon-yambetta, DEPARTEMENT DU MBAM-et-INOUBOU, REGION DU CENTRE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du présent marché est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **sept cent mille (700 000) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI ou une quittance de versement d'une somme d'égale valeur déposée dans un compte de consignation au Trésor public. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase et aura lieu le **27 Avril 2023 à 13 heures**, heure locale à la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam-et-Inoubou à Bafia située au rez-de-chaussée de l'Hotel des Finances de Bafia, Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

Absence de la Caution de soumission ;

Absence de quittances d'achat du DAO ;

Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;

Fausse déclarations, faux documents ou documents scannés ;

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;

Offre financière incomplète.

B/ Critères essentiels

Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable au moins trois références au cours des trois dernières années) ;

Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;

Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;

Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, expérience du personnel d'encadrement) ;

Délai d'exécution ;

Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements essentiels) ;

Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.

11. Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

13. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

- Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la Commune de KON-YAMBETTA, aux numéros : 656 50 72 72 / 650 99 25 15.

- Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 697 64 08 56. CONAC : 1517

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE NITOUKOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°001/AONO/C-NITOUKOU/CIPM-PCCM/2023 DU 31/03/2023 POUR LA CONSTRUCTION DE
DIX (10) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET
INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Construction des Cités Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, Le Maire de la Commune de NITOUKOU lance pour le compte de la Commune de NITOUKOU, **Département du MBAM-ET INOUBOU, Région du CENTRE**, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la construction de dix (10) logements de type T2 et T3.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La couverture et bois pour charpente ;
- La menuiserie Bois, alu et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire ;
- L'électricité / TV ;
- La peinture ;
- Les revêtements durs ;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vives.

Les bâtiments à construire sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO :

- 01 blocs de 02 appartements de type T2 ;
- 04 blocs de 02 appartements de type T3.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **Deux Cent Deux Millions Quatre Cent Soixante-Neuf Mille Trois Cent Vingt-Huit (202 469 328) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), exercice 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, **auprès du Secrétariat Général de la Commune de NITOUKOU** et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (**DPPP**) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de NITOUKOU et/ou du Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (**DPPP**) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé, contre versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de NITOUKOU**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :

L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le **24/04/2023** à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N°001/AONO/C-NITOUKOU/CIPM-PCCM/2023 DU 31/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU »

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **neuf (09) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par **une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée** par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **quatre millions (4 000 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **24/04/2023** à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;

Fausse déclaration ou falsification des pièces ;

Absence de la caution de soumission ;

Offre technique incomplète (absence des rubriques méthodologie, organisation et planning) ;

Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et du sous-détail des prix) ;

Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;

Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de cinquante millions (50 000 000) Francs CFA (attestation de solvabilité) ;

Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Expérience du personnel de l'entreprise (26 critères) ;

Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ;

Références de l'entreprise (09 critères) ;

Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;

Proposition technique et planning d'exécution des travaux (04 critères) ;

Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;

Présentation générale de l'Offre (02 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70%, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la **moins-disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du PCCM, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NITOUKOU.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de NITOUKOU et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM:

- NITOUKOU : Tél. : 691 91 02 20 / 693 26 97 40.

- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59 ;

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le MAIRE

OSIANEMBON EPSE ENANGA

CENTRE NATIONAL D'EDUCATION

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINRESI/CNE/SAF/2023 DU 03 AVRIL 2023
POUR L'ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIOECONOMIQUE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET
INNOVATION AU CAMEROUN : 2000-2022.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

1. Contexte, justification et ancrage de l'étude

1.1 Contexte et justification

La présente étude évalue la contribution de la recherche scientifique au développement du Cameroun entre les années 2000 et 2022. Elle se concentre sur l'apport des instituts de recherche publique, placés sous-tutelle du Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation à la croissance socioéconomique du pays. La réalisation d'une étude portant sur l'évaluation de la contribution d'un secteur aussi important que la recherche au développement répond à un double objectif : premièrement, dans un contexte économique dit « de la connaissance », l'étude permet de fournir au gouvernement Camerounais des indicateurs chiffrés susceptibles de lui permettre de mesurer d'une part, la contribution réelle de ce secteur à la croissance économique et d'envisager, d'autre part, des réformes structurelles susceptibles de rendre son système de recherche plus performant et compétitif.

Deuxièmement, l'approche prospective du projet, permet d'élaborer un cadre logique garantissant une planification cohérente en ce qui concerne l'expansion et les investissements à envisager en fonction des besoins et des défis qui interpellent le Cameroun dans sa quête de développement.

S'il est admis que les performances des systèmes nationaux de recherche dans le monde sont devenues des critères de souveraineté des États et d'amélioration des conditions d'existence des populations dans les pays les plus avancés, on se rend compte que l'innovation et la technologie jouent un rôle important dans la croissance économique. En effet, le 24 juillet 1997, Lionel Jospin, alors Premier Ministre Français, estimait que la capacité d'innovation de la recherche française était une garantie de la compétitivité de l'économie de ce pays. Pour lui, La compétition économique de demain sera une bataille de la création et de l'invention. Notre insertion dans la compétition internationale reposera de plus en plus sur notre capacité d'innovation et de recherche et sur la qualité de notre éducation et de notre formation.

Si l'ambition de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035 passe par la compétitivité de son économie et de l'insertion de celle-ci dans la mondialisation, cet objectif doit être adossé sur une recherche performante capable de produire de nouvelles connaissances susceptibles d'être transformées en procédés utilisables pour l'industrie. Trois moments sont ainsi importants pour atteindre un développement durable articulé sur la connaissance et la maîtrise des technologies :

- la recherche fondamentale source de la connaissance de base ;
- la recherche appliquée au sein des entreprises pour résoudre des problèmes techniques

- le développement et la diffusion des nouveaux biens et services ou des nouveaux procédés introduits sur le marché.

La robustesse d'un système de recherche est un atout majeur qui permet dans des contextes de récession économique, « la reprise de la productivité plurifactorielle ». Cela dit, après les crises économiques, « la technologie et l'innovation apparaissent comme des facteurs de premier plan dans les récentes performances de croissance ».

La recherche occupe donc une place très importante dans les perspectives de développement. Jusqu'ici, l'absence d'indicateurs fiables permettant d'évaluer l'apport du secteur de la recherche scientifique au développement est apparue comme un handicap à la dynamisation de la recherche Camerounaise. Si des données existent sur l'impact des Universités sur le développement économique du Cameroun, peu d'études se sont intéressées à la contribution des instituts de recherche publique à la croissance du pays. Ce projet se propose de combler cette absence de lisibilité en évaluant leur rôle sur plus de deux décennies au cours desquelles, l'État Camerounais a amorcé des réformes dans le domaine de la promotion de la science et des technologies.

Entre 2000 et 2022, la recherche scientifique camerounaise a connu des changements majeurs qui ont à la fois impacté son fonctionnement et ses performances. La création en 2004 d'un Ministère en charge de la Recherche Scientifique et de l'Innovation marquait l'ambition du gouvernement camerounais d'accorder plus de place aux technologies et à l'innovativité. Ce changement de paradigme s'est accompagné d'un ensemble d'actions. Celles-ci

ont été orientées vers la modernisation infrastructurelle, le recrutement d'une main d'œuvre qualifiée qui, entre 2002 et 2021, a substantiellement crû, même si cette dynamique ne s'est pas accompagnée d'une hausse des allocations budgétaires dédiées au fonctionnement des instituts de recherche sous tutelle du MINRESI. Dans ces conditions, quelle a été la contribution des instituts de recherche au développement socioéconomique du Cameroun ?

Dans un contexte mondial de plus en plus volatile, la maîtrise de la technologie et de l'innovation dans des domaines variés permet aux États de faire face à l'incertitude créée par des défis qui bousculent et changent la vie des nations. Il s'agit des questions environnementales caractérisées par la prise en compte d'un développement qui tienne compte de la préservation de la nature, la gestion des catastrophes naturelles qui entraînent des migrations et des incertitudes sociales. Aussi, le développement pour être durable doit-il tenir compte des projections en matière de croissance démographique de la population et de ses corollaires que sont la gestion des maladies émergentes et ré-émergentes, les demandes de logements, d'emplois, et de nourriture, les pénuries énergétiques, l'instabilité politique créée par la pression sur les ressources et leur distribution équitable, etc.

1.2. Ancrage politique et institutionnel

La présente étude souligne la nécessité de la mise en place d'un cadre de référence sur la base des indicateurs objectivement vérifiables pour mieux évaluer la contribution de la recherche publique au développement d'une part, et d'autre part, d'un document de vulgarisation élargie des résultats de la recherche afin de réduire la distance entre les populations et les travaux des chercheurs.

Ce projet se fonde tour à tour sur les Objectifs du Développement Durable (ODD), le préambule de la Constitution, la Vision du Chef de l'État pour un Cameroun émergent à l'horizon 2035, la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 et la Stratégie du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI).

Les Objectifs du Développement Durable (ODD) qui s'appliquent à tous les pays du monde préoccupent le Gouvernement camerounais en général et le MINRESI en particulier. L'ODD 16 « paix, justice et institutions efficaces » ambitionne de bâtir des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux. Ce qui rejoint ici l'esprit de ce projet dont le but est de rendre plus visible le travail effectué entre 2000 et 2022 par le MINRESI dans une perspective évaluative et prospective afin de mieux apprécier et accompagner le Cameroun dans la réalisation de la SND-30. En s'appropriant ces objectifs, ce Département Ministériel entend mener des activités qui s'inscrivent dans la matrice d'actions prioritaires de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND-30). Selon la SND-30, l'objectif du gouvernement est de fournir « un cadre de vie adéquat constitué des facilités sociales de base telles que l'eau, l'électricité et le logement décent » (SND-30, p. 91). Pour atteindre cet objectif, il faut adosser les politiques nationales sur la science et la technologie comme l'affirme le Chef de l'État dans son ouvrage intitulé Pour le Libéralisme Communautaire :

Le succès de notre agriculture, l'implantation d'une industrie agro-alimentaire, la réalisation de grandes infrastructures, le développement d'une industrie lourde, l'efficacité même de l'ensemble de nos services dépendent d'une donnée de base : la maîtrise de la science et de la technologie ; tant que notre économie ne disposera pas de cette maîtrise, elle sera condamnée à piétiner et ne connaîtra jamais un vrai décollage. Il faut donc dire : La vulgarisation de la technologie appliquée à notre milieu sera le garant de notre développement d'où la nécessité d'une éducation de masse dans les sciences et la technologie appliquée. Cette éducation doit commencer par l'enfant à l'école, passer par la formation permanente des adultes dans les domaines de leurs activités, déboucher sur des écoles scientifiques hautement spécialisées, pour continuer dans les Instituts de recherche capables d'asseoir la crédibilité de notre génie créateur.

Ainsi, l'objectif à atteindre par la recherche, est de mener des analyses à même de modéliser un type d'Homme et de mentalité porté vers une transformation sociale enclavée au développement et à la croissance. La finalité de la recherche étant d'apporter au plus grand nombre des conditions de vie aussi bonnes que possible et une véritable

2. Objectifs
 a) Objectif général
 Les recherches menées par le MINRESI, s'emploient à produire des résultats de la recherche susceptibles de contribuer, notamment, à la lutte contre les changements sociaux, économiques, climatiques et politiques ainsi que d'autres fléaux sociaux. Ces résultats servent comme outils d'aide à la décision politique dans différents secteurs par le Gouvernement et les partenaires au développement. Mais, également, pour un souci de redevabilité et d'inclusion, ces résultats se doivent d'être plus visibles et accessibles au plus grand nombre afin qu'ils puissent les capitaliser dans le cadre de leurs activités productives. La mise en place d'un cadre de référence de la recherche scientifique et innovation, et d'une stratégie de diffusion des résultats de la recherche revêt un intérêt capital pour le Cameroun surtout dans un contexte où l'objectif est de construire un pays émergent d'ici 2035.

b) Objectifs spécifiques

1. Faire un état des lieux des ressources humaines, des moyens financiers et matériels de la recherche scientifique et innovation au Cameroun (2000-2022)
2. Chiffrer la production scientifique dans les différents domaines de la recherche scientifique et innovation au Cameroun (2000-2022)
3. Évaluer l'impact de la recherche scientifique et innovation sur le système productif et la croissance au Cameroun
4. Mesurer l'impact de la RS sur la connaissance
5. Formuler les perspectives pour l'optimisation des performances de la recherche scientifique et innovation en vue de l'accélération du développement au Cameroun
6. Proposer un cadre de référence sur la base des indicateurs objectivement vérifiables pour mieux évaluer la contribution de la recherche scientifique et innovation au développement

3. Participation et origine

La participation à cet Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à tous les Consultants, de droit camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières suivantes :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications ;
- Avoir une expérience de travail avec l'administration ;
- Avoir des références avérées dans le domaine de la programmation, la conduite et le suivi des travaux de recherche ;
- Avoir des compétences avérées (travaux similaires) en matière de conduite des activités de rédaction des documents de cadrage ;
- Avoir une bonne connaissance du système national de Recherche et des structures de recherche;
- avoir des capacités d'analyse et d'interprétations des données;
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire ou s'engager à en recruter et du matériel pour réaliser la prestation.

4. Financement

Les prestations objet du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, seront financées par le Budget d'Investissement Public du CNE -exercice 2023.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes au Service des Marchés Publics du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, au plus tard **le 04 mai 2023 à 14 heures, heure locale** et devra porter la mention.

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINRESI/SG/DAG/2023 DU 03 AVRIL 2023 POUR L'ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIOECONOMIQUE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION AU CAMEROUN : 2000-2022 ».
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.

6. Composition du dossier

Les candidats intéressés par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées en un seul volume :

a-) Pièces administratives

Elles seront constituées des documents administratifs (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois) :

- une lettre de motivation timbrée, datée et signée du candidat ;
- une attestation d'immatriculation ;
- un certificat de non faillite délivrée par le tribunal de Première Instance du domicile du candidat datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation de non redevance datant de moins de trois (03) mois.

NB : L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

b) Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

a) L'organigramme complet et le personnel composant le Cabinet ou proposé par le consultant.

b) Une brève description du candidat et un aperçu de son expérience dans le cadre des missions similaires (04 références des prestations similaires durant les dix dernières années). Pour chacune d'entre elles, ce résumé doit notamment indiquer la nature de la mission, les caractéristiques du personnel employé, la durée de la mission, le montant du contrat. (1ère et dernière page du marché + PV de réception).

c) Une liste du personnel clé qui sera affecté à la réalisation des prestations. Pour chaque personnel le candidat fournira les pièces suivantes :

- un CV daté et signé par le concerné ;
- une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de trois (03) mois ;
- la définition des tâches proposées pour chaque personnel.

NB : chaque membre de l'équipe produira les justificatifs pertinents de son expérience dans le domaine visé par la présente prestation.

L'équipe-projet sera composée des expertises suivantes :

- Chef de mission : Avoir au minimum BAC+5 en sciences sociales pour le développement ou encore en ingénierie de développement ou disciplines connexes et ayant déjà coordonné un projet de recherche en sciences sociales ;

- Membres

- 01 politologue : ayant au moins quatre ans d'expérience dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques.

- 01 spécialiste des questions de genre : ayant une expérience professionnelle de cinq ans au minimum dans l'exercice d'activités liées aux questions de genre de manière générale, et au moins deux ans dans la prise en compte du genre dans les politiques publiques. L'expert doit avoir de bonnes connaissances dans la collecte le principe d'éthique et de sécurité de l'OMS, les stratégies de prévention et de réponse aux VGB.

- 02 sociologues : ayant au moins quatre ans d'expérience dans le domaine de la sociologie de l'action publique. L'expert doit avoir de bonnes connaissances dans la collecte, le principe d'éthique et de sécurité de l'OMS, les stratégies de traitement et d'analyses des données.

- 02 géo-stratèges : ayant au moins deux ans d'expérience professionnelle et ayant déjà participé à l'exécution de projets similaires.

- 01 statisticien : ayant au moins quatre ans d'expérience professionnelle et ayant déjà participé à l'exécution de projets similaires.

- 01 linguiste : ayant au moins quatre ans d'expérience professionnelle et ayant déjà participé à l'exécution de projets similaires.

- 01 économiste : ayant au moins six ans d'expérience professionnelle et ayant déjà participé à l'exécution de projets similaires.

- 01 juriste : ayant au moins quatre ans d'expérience professionnelle et ayant déjà participé à l'exécution de projets similaires. L'expert doit évaluer le cadre juridique et institutionnel de l'action publique.

d) Les moyens techniques et matériels dont dispose le candidat et qui seront mobilisés dans le cadre de la mission (matériel, logistique, communication et informatique).

Les qualifications et compétences minimales exigées du consultant :

- Avoir une expérience en technique en suivi-évaluation des projets ;
- Avoir une bonne connaissance des politiques de la recherche scientifique et innovation ;
- Avoir une bonne connaissance des institutions de la recherche scientifique et innovation ;
- Avoir une bonne connaissance des outils, instruments juridiques de pilotage de la recherche scientifique et innovation ;
- Avoir participé aux projets similaires ;
- Avoir une excellente capacité d'analyse et de synthèse ;
- Avoir un excellent niveau de Français (parlé et écrit) et une bonne connaissance de l'anglais serait un atout.
- Maîtriser l'outil informatique (traitement de texte, tableur, power point...).

7. Critères d'évaluation

Le dossier sera évalué suivant les critères ci-après :

a) Critères éliminatoires

- pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- dossier administratif incomplet ;
- note technique inférieure à 80/100.

b) Critères essentiels

Les critères essentiels d'évaluation des offres sont les suivants :

- Présentation générale de l'offre 05 points
- Références du candidat 40 points
- Qualification et compétence du personnel clé 40 points
- Moyens matériels et logistiques 15 points

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100) seront retenus dans la liste des sociétés à consulter dans le cadre d'un appel d'offre restreint. Les informations complémentaires sur le détail des critères essentiels, peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service administratif et financier du CNE, BP 6331, téléphone 222 23 40 12/699 33 48 91.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service administratif et financier du CNE, BP 6331, téléphone 222 23 40 12/699 33 48 91.

Numéro vert du MINMAP

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

9. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres restreint qui leur sera adressé conformément au Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 3 Avril 2023

Le CHEF DE CENTRE

MFORTEH STEPHEN AMBE

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC
DE 03 SALLES DE CLASSE + 02 BUREAUX AU CES DE MFIDA DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO,
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2023, MINESEC**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissement public, **le Préfet du Département de la Mefou et Akono**, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un bloc de 03 salles de classe + 02 bureaux au CES DE MFIDA dans l'Arrondissement d'Akono, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre

Lot	Localité	Arrondissement	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
Unique	MFIDA	AKONO	35 000 000	57 25 107 05 451130

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Travaux préparatoires ;
Terrassement ;
Fondation ;
Maçonnerie et élévation ;
Charpente et couverture ;
Menuiserie métallique ;
Electricité ;
Peinture ;
VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **35 000 000 (TRENTE-CINQ MILLIONS) FRANCS CFA**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres s'exécutent en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais. Toutefois, la priorité sera accordée aux Entreprises justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2023, MINESEC.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Préfecture de Ngoumou – Service des Affaires Economiques et Financières dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la Préfecture de Ngoumou - Service des Affaires Economiques et Financières, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Trente-cinq mille (35 000) francs FCFA** auprès du Receveur des Finances de Ngoumou.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel**, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le **03/05/2023 à 10 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023

DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE + 02 BUREAUX AU CES DE MFIDA DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **SEPT CENT MILLE (700 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **SEPT CENT MILLE (700 000) francs CFA** délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la délégation départementale du MINEPAT de la Mefou et Akono, le **03/05/2023 à 11 h 00 min** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 2) Absence de Caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif, à l'exception de la Caution de soumission, après le délai de 48 heures réglementaires ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **72,73%** de critères de qualification soit **8/11** ;

c. Offre Financière

- 1) Absence de l'une des pièces énumérées dans le RPAO (Enveloppe C) ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires (BPU) ou dans le devis quantitatif et estimatif (DQE) ;
- 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés dans le BPU ou le DQE.

N.B : les copies certifiées des pièces légalisées devront datées de moins de trois (03) mois.

B. Critères essentiels des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Attestation et le rapport de visite de site avec photos (2 points) Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise (03 points) Oui/Non
- 3) Le matériel et les équipements essentiels (02 points). Oui/Non
- 4) Le personnel d'encadrement (02 points). Oui/Non
- 5) Compréhension du projet et Présentation de l'Offre (01 point) Oui/Non
- 6) La capacité financière (01 point) Oui/Non

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **72,73 %** soit **8/11**;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

SIGNATURE DU MARCHÉ

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage Délégué - Service des Affaires Economiques et Financières aux numéros : 698.66.55.61 ou 674.92.02.36 ou de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mefou et Akono au numéro de téléphone : 699 04 02 68.

ADDITIF

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité d'appeler toute autre modification ultérieure au présent Dossier d'Appel d'Offres.

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

COMMUNE DE NGAOUNDAL

DEMANDE DE COTATIONS N°03/DC/CIPM/CNDAL/2023 DU 21/03/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP NOUVEAU LANDTREK PREMIUM 1.9TD BVM POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL. (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/ COMMUNE DE NGAOUNDAL, EXERCICE 2023

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de NGAOUNDAL. Autorité Contractante, lance une demande de cotations pour l'acquisition d'un véhicule Pick-up Nouveau Landtrek pour le compte de la Commune de Ngaoundal.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de **28 000 000 (Vingt Huit millions) francs CFA TTC** (financés par FEICOM) et de **7 000 000 (sept millions) francs CFA TTC** (financés par le budget de la Commune de Ngaoundal), pour un montant total de **35 000 000 francs CFA TTC (trente cinq millions)**

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux concessionnaires automobiles installés en territoire camerounais remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation.

ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHE

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngaoundal, les marchés de fourniture seront conclus entre les Adjudicataires et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Ngaoundal.

4. Financement

Le véhicule objet de la présente Cotation est financé par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention intercommunale (FEICOM) et la COMMUNE de NGAOUNDAL, exercice 2023.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la Commune de Ngaoundal, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **70 000 (soixante-dix milie) francs CFA** à la Recette Municipale de Ngaoundal au titre des frais de dossier.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2023 sous pli fermé à la Mairie de Ngaoundal, au plus tard **le 21/04/2023 à 10 heures** précises et devront porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATIONS N°03/DC/CIPM/CNDAL/2023 DU 21/03/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP NOUVEAU LANDTREK PREMIUM 1.9TD BVM POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL.

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **deux (02) mois**.

DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de **vingt et un jours (21) jours** ouvrables à compter de la date de publication ou de l'affichage de cet avis.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **700 000 (sept cent mille) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre Chargé des Finances.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de cotations sera déclarée irrecevable.

9. Recevabilité des Offres**MODE DE PRESENTATION DES OFFRES**

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans une seule (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Partie A : Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner timbrée selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une caution de soumission,
- une attestation d'immatriculation délivrée en ligne;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de non redevance timbrée;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une quittance d'achat du Dossier de cotation;
- plan de localisation signé par le soumissionnaire

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Partie B : Offre financière

- La soumission timbrée au montant en vigueur suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de véhicule proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;
- La garantie du fabricant et le certificat d'origine du véhicule proposé ;
- Le projet de lettre commande en version physique et numérique dans une clé USB.

L'enveloppe contenant l'original et les copies sera fermée et scellée portant la mention suivante :

*DEMANDE DE COTATIONS N° 03/DC/CIPM/CNDAL/2023 DU 21/03/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN
VEHICULE PICK-UP NOUVEAU LANDTREK PREMIUM 1.9TD BVM POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE
NGAOUNDAL*

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGAOUNDAL, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation, Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 21/04/2023 à 11 heures** précises à la Salle de délibération de la Mairie de Ngaoundal. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

11. Critères d'évaluation**1- EVALUATION DES OFFRES**

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGAOUNDAL procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres,

2- Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- A- L'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et sa non régularisation après 48 heures;
- B- Les caractéristiques techniques du véhicule proposé non conforme aux prescriptions du DC.
- C- Les fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- D- L'absence de la caution de soumission au dépouillement ;
- E- La non satisfaction à au moins quatre des cinq critères essentiels.

3- Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;
- Service après-vente.

12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Ngaoundal les jours ouvrables ou auprès des Services du Maître d'Ouvrage ou appeler au numéro téléphone suivant ; 678 58 99 58,694 97 71 09 dès publication du présent avis.

NGAOUNDAL le 21 Mars 2023

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

COMMUNE DE NTUI

AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NTUI URBAIN, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ntui, lance pour le compte du Ministère de la Santé Publique, une Demande de Cotation, pour l'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de Ntui urbain, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente Cotation, consistent en l'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de Ntui urbain

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation est de **quatorze millions (14 000 000)** francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont réparties en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalités de conditions aux entreprises de droit Camerounais disposant de capacités techniques et financières dans le domaine des fournitures et des consommables.

6. Financement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont financées par l'autorisation de dépenses n° **57 40 047 06 641174 52 44 12 611**, issue des compétences transférées par le **Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) - Exercice 2023**.

7. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de Ntui (Service de Gestion des Marchés Publics) Tél : 672 66 92 65.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré, aux heures ouvrables, auprès dudit service dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** dans les caisses de la Recette Municipale Ntui

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept **(07) exemplaires** dont un **(01) original** et **six (06) copies**, devront parvenir sous pli fermé à la Mairie de Ntui, au plus tard le **29 Avril 2023 à 16 heures** précises et devront porter la mention suivante :

« AVIS DE COTATION N°001/AC/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NTUI URBAIN, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE »

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **soixante (60) jours calendaires**, dès la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une Compagnie d'Assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **280 000 (Deux cent quatre-vingt mille) francs CFAet**, valable pendant **Trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de plus de **trois (03) mois**. Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un seul temps, aura lieu le **29 Avril 2023 à 17 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires:

- a). dossier administratif incomplet, **sous réserve de leur production sous 48 heures** ;
- b) Absence de la caution de soumission;
- c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées (**Le Président de la Commission Interne de Passation des Marchés et l'autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**);

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Ntui, Autorité Contractante, attribuera la Lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage (Service de Gestion des Marchés Publics).

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le CONAC ou envoyer un SMS au: 1517

YAOUNDE le 28 Mars 2023

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUEN°001220 /DIPL/D12/SDBMM/SM DU 31 MARS 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/MINREX/CIPM/2023 DU 23 FÉVRIER 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE L'INSPECTION GÉNÉRALE AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, Autorité Contractante communique :
Par Décision N°001221/DIPL/D12/SDBMM/SM du 31 mars 2023, le Marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
BETTERMAN SARL B.P : 3 654 YAOUNDE Tel : 677 709 000	244 991 329	06 MOIS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de sa lettre commande.

Par conséquent, les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures.

YAOUNDE le 31 Mars 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

MBAYU FELIX

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/D13-62/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE DE SCANNER DES HOPITAUX REGIONAUX ANNEXES D'EDEA ET NKONGSAMBA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Ouvert a pour objet les travaux de réhabilitation de la salle de scanner des Hôpitaux Régionaux annexes d'Edéa et Nkongsamba

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en deux (02) lots.

N°	Formation sanitaire
(Lot1)	Travaux de réhabilitation de la salle de scanner de l'Hôpital Régional annexe d'Edéa
(Lot 2)	Travaux de réhabilitation de la salle de scanner de l'Hôpital Régional annexe de Nkongsamba

Les travaux à exécuter comprennent :

LOT 1 :

- MACONNERIE –ELEVATION;
- REVETEMENT SCELLÉ;
- MENUISERIE ALUMINIUM ET VITRERIE;
- ELECTRICITÉ;
- PEINTURE;
- CLIMATISATION

LOT 2:

- MACONNERIE –ELEVATION;
- REVETEMENT SCELLÉ;
- MENUISERIE ALUMINIUM ET VITRERIE;
- ELECTRICITÉ;
- PEINTURE;
- CLIMATISATION

3. Cout Prévisionnel

N° Lot	Désignation	Type de travaux	REGION	DISTRICT DE SANTE	Montant prévisionnel FCFA
Lot 1	HRA EDEA	REHABILITATION	LITTORAL	EDEA	23 005 148
Lot 1	HRA NKONGSAMBA	REHABILITATION	LITTORAL	NKONGSAMBA	23 693 007

4. Allotissement

LOT 1 :

- MACONNERIE –ELEVATION;
- REVETEMENT SCÉLÉ;
- MENUISERIE ALUMINIUM ET VITRERIE;
- ELECTRICITÉ;
- PEINTURE;
- CLIMATISATION

LOT 2:

- MACONNERIE –ELEVATION;
- REVETEMENT SCÉLÉ;
- MENUISERIE ALUMINIUM ET VITRERIE;
- ELECTRICITÉ;
- PEINTURE;
- CLIMATISATION

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offre est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des BTP.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics 2023.

N° Lot	Désignation	Type de travaux	REGION	DISTRICT DE SANTE	Montant prévisionnel FCFA
Lot 1	HRA EDEA	REHABILITATION	LITTORAL	EDEA	23 005 148
Lot 1	HRA NKONGSAMBA	REHABILITATION	LITTORAL	NKONGSAMBA	23 693 007

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics (Bureau des Appels d'Offres) du MINSANTE sise à l'Immeuble de la santé abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) non loin de l'immeuble siège de la Croix – Rouge Camerounaise à Yaoundé (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés au rez de chaussée de l'immeuble de la santé abritant Division des Etudes et des Projets (DEP) situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Soixante-quinze mille (75 000) Francs**.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres. Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels ainsi qu'une copie numérique en version modifiable sur CD-ROM, devra parvenir au plus tard le **02/05/2023** à 13 heures, heure locale. Les Offres déposées devront porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/D13-62/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE DE SCANNER DES HOPITAUX REGIONAUX ANNEXES D'EDEA ET NKONGSAMBA.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévue par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois pour tous les lots.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission dont les montants sont repartis ainsi qu'il suit :

N°	Formation sanitaire	Montant caution en FCFA
(Lot1)	Travaux de réhabilitation de la salle de scanner de l'Hôpital Régional annexe d'Edéa	460 000
(Lot 2)	Travaux de réhabilitation de la salle de scanner de l'Hôpital Régional annexe de Nkongsamba	460 000

Cette caution a une durée de validité de 120 jours à compter de la date d'ouverture des offres, et délivré par un organisme financier agréé par le Ministre en charge des finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être – en cours de validité – impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément à la stipulation du règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis (**pièces administratives, offres techniques et financières**) se fera en un temps et aura lieu le **02/05/2023** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINSANTE, sise à l'immeuble Ex – PSFN situé à proximité du siège de la Croix Rouge camerounaise, **à partir de 14 heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non – conformes après épuisement du délai réglementaire de 48 heures accordé pour la fourniture d'une pièce concernée ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
- d) Non satisfaction d'au moins 75% des Critères essentiels ;
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP;
- f) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;

14. Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Références de l'entreprise ;
- b) Personnel technique de l'entreprise ;
- c) La méthodologie – Planning d'exécution des travaux ;
- d) Matériel de chantier à mobiliser ;
- e) Conditions d'acceptation de la lettre commande (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés) ;
- f) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **75% de OUI** seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura présenté une offre jugée conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics (Bureau des Appels d'Offres) du MINSANTE sise à l'Immeuble de la santé abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) non loin de l'immeuble siège de la Croix – Rouge Camerounaise ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Etudes et des Projets du Ministère de la Santé Publique sis à côté de l'Immeuble siège de la Croix – rouge.

Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Yaoundé, le 30 Mars 2023

YAOUNDE le 30 Mars 2023

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 010 /AONO/HGD/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DE RÉACTIFS D'HÉMOSTASE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture de réactifs d'hémostase à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture de réactifs d'hémostase à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est réparti comme suit :

Montants TTC en F CFA			
Tranche ferme (2023)	Tranche conditionnelle 1 (2024)	Tranche conditionnelle 2 (2025)	Total
12 000 000	12 000 000	12 000 000	36 000 000

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont alloties comme suit :

Désignation		
Tranche ferme (2023)	Tranche conditionnelle 1 (2024)	
Réactifs pour automate et pour semi automate d'hémostase	Réactifs pour automate et pour semi automate d'hémostase	Réactifs

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture de d

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de D

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, contre paiement de la somme de 100 000 FCFA, ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels.

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation s'étale sur 07 mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : 240 000 Francs CFA. Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère Chargé de l'Économie.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes. La caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre chargé de l'Économie.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **02 Mai 2023** à **13 H 00** min par la personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif autre que la caution 48h après l'ouverture des plis
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années
5. Absence d'au moins un des échantillons demandés accompagnés de la liste de colisage conformément au modèle dans le DAO (DF).
6. Non-conformité d'au moins un des échantillons demandés aux exigences de la liste de colisage.
7. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
8. Absence de notices et/ou fiches descriptives en français et/ou en anglais précisant les caractéristiques de chaque produit
9. Absence de preuve d'avoir réalisé au Cameroun au cours des dernières années (2020 à date) au moins un marché public
10. Absence de l'agrément de fabrication ou de commercialisation de dispositifs médicaux délivré par le Ministre de la Santé Publique
11. Absence d'un certificat de bonnes pratiques délivré par le Ministre de la Santé Publique.
12. Non-respect d'au moins une des caractéristiques d'un des produits proposés tel que décrit dans le DAO (DF).
13. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur
2. **Chiffres d'affaires** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 6 000 000 FCFA
3. **Capacité financière** : preuve d'une surface financière supérieure ou égal à 13 000 000 FCFA.
4. **Planning conforme au calendrier (dans le DF) et délai de livraison** : 07 mois au plus.
5. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif Technique

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la soumission.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics).

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 30/03/2023 POUR LA SELECTION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) AU TITRE DES EXERCICES 2023 A 2026 FINANCEMENT : BUDGET CAMAIR-CO, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de satisfaire aux exigences légales et réglementaires, et afin de se conformer aux normes d'audit internationales, le Directeur Général de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection d'un commissaire aux comptes et d'un commissaire aux comptes suppléant au titre des exercices 2023 à 2026.

L'objectif général est d'émettre une opinion sur les comptes de la compagnie et de procéder aux vérifications spécifiques.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur la sélection d'un commissaire aux comptes et d'un commissaire aux comptes suppléant à la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) au titre des exercices 2023 à 2026, dont les missions sont définies ci-dessous :

- S'assurer de la sincérité et de la régularité des états financiers de la compagnie ;
- S'assurer de l'efficacité de la structure du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de l'entité à préparer les états financiers fiables, à maintenir une comptabilité exhaustive de toutes les transactions, à sauvegarder ses actifs ;
- S'assurer du respect des procédures de passation des marchés ;
- S'assurer de la qualité de la gestion des contrats conclus avec les différents partenaires ;
- S'assurer de la conformité de l'exécution des activités au regard des termes des Accords passés avec les différents organes de tutelle ;
- S'assurer de la conformité des dépenses avec les prévisions pour lesquelles les fonds ont été alloués ;
- S'assurer de l'observation des règlements et procédures ainsi que l'utilisation efficiente et économique des ressources.

Il convient de mentionner que les missions du suppléant seront les mêmes que celles du titulaire.

Ainsi, le suppléant aura pour mission de remplacer le titulaire dans la réalisation des missions susvisées en cas de démission ou d'indisponibilité de celui-ci. Ce qui signifie que le suppléant ne recevra une lettre de mission de la part de Camair-Co qu'en cas de démission ou d'indisponibilité du titulaire.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **90 000 000 FCFA** répartis ainsi qu'il suit :

Tranche ferme : 12 mois : **30 000 000 FCFA TTC**

1^{er} Tranche Conditionnelle : 12 mois : **30 000 000 FCFA TTC**

2^{ème} Tranche Conditionnelle : 12 mois : **30 000 000 FCFA TTC**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres fait l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Cabinets d'expertise comptable de droit camerounais ayant une parfaite maîtrise des missions de commissariat aux comptes.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de **Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co)**, exercices 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala.

Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 55/ 233 50 55 38

Fax: 233 42 20 30

Email: tender.board@camair-co.net

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala, sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **Quatre Vingt Mille (80 000) Francs CFA** à la Banque BICEC compte N° **33598800001-89**, au profit du «**Compte d'Affectation Spéciale**» **CAS- ARMP**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original, cinq (05) copies marquées comme telles, une offre financière témoin (dans une enveloppe séparée des autres ; le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné), doivent être déposés à la Direction de l'Administration Centrale, Service des Marchés Publics de la Camair-Co ; 149 Avenue de General de Gaulle Douala, au plus tard le **21/04/2023 à 10 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes internes seront contenues dans une **quatrième** qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 30/03/2023
POUR LA SELECTION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUPPLEANT A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) AU TITRE DES EXERCICES 2023 A
2026
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable.

10. Délai de Livraison

Le délai prévu pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de trente-six (36) mois répartis comme suit :

- Une (01) Tranche ferme de douze (12) mois
- Deux (02) Tranches Conditionnelles de douze (12) mois chacune.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de ladite caution est fixé à **1 800 000 (un million huit cent mille) Francs CFA**.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **21/04/2023 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés sise dans les locaux de Camair-Co de la zone fret de l'aéroport international de Douala.

L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation**CRITERES ELIMINATOIRES****1) Nombre d'exemplaire des offres insuffisant****2) Offre administrative**

- Absence d'une pièce administrative produite dans les délais réglementaires ;
- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Présence des informations de l'offre financière.

3) Dossier technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité du profil du chef de projet ;
- Abandon d'un marché public sur le territoire national par le soumissionnaire ;
- Présence des informations de l'offre financière ;
- Absence des termes de références (TDR) et Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphés et signés à la dernière page ;

- Obtention d'un score technique inférieur à 80 points/100.

4) Dossier financier

- Offre financière incomplète.

CRITERES ESSENTIELS

Les offres techniques seront évaluées selon le système de notation par points. Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur les aspects suivants :

N°	CRITERES D'EVALUATION	POINTS
01	Présentation Générale de l'Offre	03
02	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires (commissariat aux comptes) auprès des entreprises publiques	10
03	Références spécifiques des missions de commissariat aux comptes auprès des entreprises du secteur aérien	17
04	Méthodologie : Plan de travail, compréhension de la mission	20
05	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	50
TOTAL		100

14. Attribution

Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection basé sur le rapport qualité-coût, conformément aux spécifications du RPAO.

Il convient de préciser que le commissaire aux comptes titulaire sera celui classé 1^{er} à l'issue de l'évaluation des offres et que son suppléant sera celui classé 2^{ème}.

De même, en cas de remplacement du titulaire par le suppléant, les termes du contrat du titulaire s'appliqueront au suppléant. Ce qui signifie qu'il y aura juste changement du Commissaire aux comptes sans modification du contrat signé avec le titulaire.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala

Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 55/ 233 50 55 38

Fax: 233 42 20 30

Email: tender.board@camair-co.net

DOUALA le 30 Mars 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELLA NGUEMA Jean Christophe

COMMUNE DE YINGUI

DECISION N°001/D/CYGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX D'UN PONT DEFINITIF DE 8 ML PORTEE ET 5.5 DE LARGE SUR MATIYEU DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yingui, Maitre d'Ouvrage

- Vu** la Constitution du Cameroun ;
- Vu** le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;
- Vu** le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le Décret N° 2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu** le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'Arrêté N°000273/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du Scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Yingui, Département du Nkam, Région du littoral ;
- Vu** La Décision N°001/D/C-YINGUI/CIPM/SG/2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation de Marchés (CIPM) de Yingui ;

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023 ;

Considérant le dossier d'appel d'offres N°001/AONO/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 13 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX D'UN PONT DEFINITIF DE 8 ML PORTEE ET 5,5 ML DE LARGE SUR MATIYEU DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM- REGION DU LITTORAL

Vu Le procès-verbal de session N°001/PV/CIPM/C-YGUI/2023 du 17 Mars 2023 portant examen du rapport de la sous-commission d'analyse et proposition d'attribution

DECIDE :

Article 1^{er}: Les travaux d'un pont définitif de 8 ML portée et 5.5 ML de large sur Matiyeu centre est attribué selon le tableau ci-dessous :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC	OBSERVATION	RANG
CAFS SARL BP 9646 DOUALA TEL : 691 91 76 03	49 499 995	2 soumissionnaires : CAFS SARL ET INFINITI ENGINEERING SARL. Seules les offres de CAFS SARL seront conformes au critère du DAO	CAFS SARL : Adjudicataire

Article 2 : Le représentant de l'entreprise adjudicataire est invité à se représenter à la Mairie de Yngui dès publication de la présente décision dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YINGUI le 31 Mars 2023

Le MAIRE

BANENGUI Lovet Laurent

COMMUNE DE YINGUI

DECISION N°004/D/CYGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yingui, Maitre d'Ouvrage

- Vu** la Constitution du Cameroun ;
- Vu** le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;
- Vu** le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le Décret N° 2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu** le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'Arrêté N°000273/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du Scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Yingui, Département du Nkam, Région du littoral ;
- Vu** La Décision N°001/D/C-YINGUI/CIPM/SG/2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation de Marchés (CIPM) de Yingui ;

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023 ;

Considérant le dossier d'appel d'offres N°004/AONO/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 13 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTE : T1 NDOGMEM SUD- CARREFOUR CEBEC (3,0 KM) ; T2 – ECOLE PILOTE-GENDARMERIE-RESIDENCE S/P-MAIRIE (1,0 KM) ; T3 : MARCHÉ YINGUI-ECOLE PUBLIQUE NDOCKANYACK (3,0 KM) ; T4 : CARREFOUR ECOLE PUBLIQUE NDOCKANYACK – PONT NOUYE (4,5 KM) ; T5 CARREFOUR MISSION CATHOLIQUE-RUISSEAU BENONDI (1,5 KM) ; T6 ENTREE CHEFERRIE NDOCKANYACK-PLANTATION FILS (3,0km), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YINGUI - DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL Vu Le procès-verbal de session N°001/PV/CIPM/C-YGUI/2023 du 17 Mars 2023 portant examen du rapport de la sous-commission d'analyse et proposition d'attribution

DECIDE :

Article 1^{er}: Les travaux de réhabilitation des tronçons de route est attribué selon le tableau ci-dessous :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC	OBSERVATION	RANG
CAFS SARL BP 9646 DOUALA TEL : 691 91 76 03	26 999 738	Soumissionnaire unique ayant une offre qui remplit les critères du DAO	Adjudicataire

Article 2 : Le représentant de l'entreprise adjudicataire est invité à se représenter à la Mairie de Yingui dès publication de la présente décision dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YINGUI le 31 Mars 2023

Le MAIRE

BANENGUI Lovet Laurent

PRÉFECTURE DU NKAM

**DECISION N°003/D/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 30/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 24 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE
RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NDOBAGUEGUE CARREFOUR
NDOGBAKANG-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ
DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES TRAVAUX PUBLICS DU NKAM FINANCEMENT BIP 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NKAM, AUTORITE CONTRACTANTE,

Vu la Constitution;

Vu le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant **Organisation** du Ministère des Marchés Publics;

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur **CHE Patrick NGWASHI**, aux fonctions de Préfet du Département du Nkam;

Vu la décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 15 décembre 2020 constatant la composition de la **Comm**

Vu la décision N°0001004/D/MINMAP/SG/DAJ du 15 décembre 2020 portant nomination de Monsieur NTYAM SOUA Samuel comme président de la **Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Nkam**;

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023 ;

Considérant le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°003/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 du 24 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NDOBAGUEGUE CARREFOUR NDOGBAKANG-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL;

Vu La lettre **N°012/L/CDPM/NK du 29 mars 2023** portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres susmentionné.

DECIDE

Article 1^{er} : Le GROUPEMENT d'entreprises STE GOPHER SERVICES SARL-EBFA GROUPE SARL,

BP 13 079 DOUALA Tél : 696 525 972 est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres susmentionné pour un montant TTC de **Deux Cent Soixante Un Millions Neuf Cent Cinquante Mille Cinq Cent Quarante Sept (261 950 547) Francs CFA** et un délai de **huit (08) mois**.

Article 2: Le Mandataire dudit groupement est prié de se présenter à la Préfecture de Yabassi dès publication de la présente décision, dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE YINGUI

DECISION N°002/D/CYGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE MANINGA DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yingui, Maitre d'Ouvrage

- Vu** la Constitution du Cameroun ;
- Vu** le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;
- Vu** le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le Décret N° 2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu** le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'Arrêté N°000273/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du Scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Yingui, Département du Nkam, Région du littoral ;
- Vu** La Décision N°001/D/C-YINGUI/CIPM/SG/2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation de Marchés (CIPM) de Yingui ;

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023 ;

Considérant le dossier d'appel d'offres N°002/AONO/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 20 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE MANINGA DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL

Vu Le procès-verbal de session N°001/PV/CIPM/C-YGUI/2023 du 24 Mars 2023 portant examen du rapport de la sous-commission d'analyse et proposition d'attribution

DECIDE :

Article 1^{er}: La construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école maternelle de Maninga est attribué selon

le tableau ci-dessous :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC	OBSERVATION	RANG
ETS CECILE ET FIDELE BP 09 NKONDJOCK TEL : 690 92 58 350	17 000 000	2 soumissionnaires : CECILE ET FIDELE ET GLOBAL MULTISERVICES. Seules les offres de CECILE ET FIDELE seront conformes au critère du DAO	CECILE ET FIDELE : Adjudicataire

Article 2 : Le représentant de l'entreprise adjudicataire est invité à se représenter à la Mairie de Yingui dès publication de la présente décision dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YINGUI le 31 Mars 2023

Le MAIRE

BANENGUI Lovet Laurent

PRÉFECTURE DU NKAM

**COMMUNIQUE N°011/C/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 30/03/2023 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 24 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE
RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NDOBAGUEGUE CARREFOUR
NDOGBAKANG-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ
DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES TRAVAUX PUBLICS DU NKAM FINANCEMENT BIP 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nkam, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N°003/C/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 30/03/2023 ; le marché objet de l'appel d'offres en Procédure d'Urgence susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant en FCFA TTC	Délai
GROUPEMENT STE GOPHER SERVICES SARL-EBFA GROUPE SARL, BP 13 079 DOUALA Tél : 696 525 972	(261 950 547) Deux Cent Soixante Un Millions Neuf Cent Cinquante Mille Cinq Cent Quarante Sept	de huit (08) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Préfecture de Yabassi, pour souscription du marché y relatif.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

Soumissionnaires	Motifs
INFINITY ENGINEERING BP 43 Kumba -Tél : 691 419 269	Absence de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) du Conducteur des travaux (Point 14 de l'avis d'appel d'offres)
STE AGAPE LTD BP 10307 Douala -Tél : 620 153 031	Absence de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) du Conducteur des travaux (Point 14 de l'avis d'appel d'offres)
GROUPEMENT LENNCO-ANITA, BP 1207 Limbé Tél : 679 821 612	Absence d'au moins une photo couleur accompagnant l'attestation de visite du site (Point 14 de l'avis d'appel d'offres)

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Préfecture de Yabassi, sous peine de destruction.

YABASSI le 30 Mars 2023

Le PRÉFET

CHE NGWASHI Patrick

COMMUNE DE YINGUI

**COMMUNIQUE N°005/C/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS
RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 20 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET
EQUIPEMENT DU POSTE AGRICOLE DE YINGUI CENTRE DANS LA COMMUNE DE
YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL MAITRE D'OUVRAGE MAIRE DE YINGUI
FINANCEMENT BIP 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yingui, autorité contractante, communique :

Par décision N°005/D/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023, le marché objet du dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai
ETS CECILE ET FIDELE BP 09 NKONDJOCK TEL : 690 92 58 35	27 430 629 (Vingt-sept millions quatre cent trente mille six cent vingt-neuf) FCFA	Trois (03) mois

YINGUI le 31 Mars 2023

Le MAIRE

BANENGUI Lovet Laurent

COMMUNE DE YINGUI

COMMUNIQUE N° 002/C/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 20 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE MANINGA DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL MAITRE D'OUVRAGE MAIRE DE YINGUI FINANCEMENT BIP 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yingui, autorité contractante, communique :

Par décision N°002/D/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023, le marché objet du dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai
ETS CECILE ET FIDELE BP 09 NKONDJOCK TEL : 690 92 58 35	17 000 000 (Dix-sept millions) FCFA	Trois (03) mois

Le soumissionnaire ci-après n'a pas été retenu pour le motif suivant

Soumissionnaire	Motif
GLOBAL MULTISERVICES SARL	Absence de l'attestation de non faillite Absence de l'attestation de la CNPS Absence quittance d'achat du DAO CCAP non paraphé, non cacheté, non daté et non signé à la dernière page

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres à la Mairie de Yingui sous quinzaine, sous peine de destruction.

YINGUI le 31 Mars 2023

Le MAIRE

BANENGUI Lovet Laurent

COMMUNE DE YINGUI

**COMMUNIQUE N°003/C/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS
RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
003/AONO/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 20 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI
DE MOSSE DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAMREGION DU LITTORAL MAITRE
D'OUVRAGE MAIRE DE YINGUI FINANCEMENT BIP 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

Affichage Web

Le Maire de la Commune de Yinguï, autorité contractante, communique :

Par décision N°003/D/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023, le marché objet du dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai
TRAVAUX ET EQUIPEMENTS STABLES SARL BP 12650 DOUALA TEL : 676 57 46 78	49 796 592 (Quarante-neuf millions sept cent quatre-vingt-seize mille cinq cent quatre-vingt-douze) FCFA	Cinq (05) mois

YINGUI le 31 Mars 2023

Le MAIRE

BANENGUI Lovet Laurent

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAD3/CIPM/2023 DU
30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A
L'ECOLE PUBLIQUE DE LOGBESSOU PK 14 DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2023ADMINISTRATION
BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2023, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala III (Maitre d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de LOGBESSOU PK 14 dans l'Arrondissement de Douala 3ème.

2. Consistance des prestations

3.1 Le présent Appel d'Offres a pour objectif la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de pk14

- Lot N° 1: Travaux préliminaires
- Lot N° 2: Fondations
- Lot N° 3: Béton Armé en Elévation
- Lot N° 4 : Maçonnerie
- Lot N° 5 : Enduits-Chape
- Lot N° 6 : Faux Plafond
- Lot N° 7 : Revêtement Scelles
- Lot N° 8 : Charpente et Couverture
- Lot N° 9 : Menuiserie Bois
- Lot N° 10 : Menuiserie Métallique
- Lot N° 11 : Peinture-Vitrerie
- Lot N° 12 : Etanchéité
- Lot N° 13 : Electricité

3. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont regroupés en un (01) lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitante est admise conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023, pour une provision budgétaire de 20 000 000 (Vingt millions) francs CFA.

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOGBESSOU PK 14 DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ème	20 000 000 Francs CFA	220 140 – 23 312

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1^{er} étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 6 99 79 57 55, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1^{er} étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 6 99795755, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA** versée à la Recette Municipale de Douala III.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

8. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1^{er} étage, au plus tard le **28 avril 2023 à 14 heures** et devra porter la mention:

N°007/AONO/CAD3/CIPM/2023 du 30 mars 2023
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE
DE LOGBESSOU PK 14 DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ème
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard le 28 avril 2023 à 14 heures précises, heure locale, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics (CIPM, sis au 1er étage, de l'hôtel de ville de Douala 3ème.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de **quatre cent mille (400 000) Francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de ladite caution de soumission, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis et sous-plis) s'effectuera en un (01) temps, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 1er étage, le **28 avril 2023 à 15 heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiquée dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires particuliers

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- absence d'un pli ou d'une pièce dans l'offre technique ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- présence de fausses déclarations, de pièces fausses ou falsifiées.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment)

1. Présentation générale de l'Offre Oui/non
2. Références techniques de l'entreprise Oui/non
3. Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement Oui/non
4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels Oui/non
5. Méthodologie d'exécution Oui/non
6. Capacité financière Oui/non

Qualification Technique

Le non-respect de l'un des cinq (05) derniers critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre.

Chaque critère sera validé après satisfaction de :

- 50%, pour les critères ayant deux (02) sous-critères ;
- 66%, pour les critères ayant trois (03) sous-critères ;
- 75%, pour les critères ayant plus de trois (03) sous-critères.

Evaluation financière :

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Elle intégrera l'analyse de la cohérence technico-financière de l'offre, et des prix proposés.

13. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement, financièrement, et évaluée la moins-distante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date initiale de dépôt des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1^{er} étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 6 99 79 57 55

DOUALA le 30 Mars 2023

Le MAIRE

EPOUPA BOSSAMBO Valentin

COMMUNE DE YINGUI

**COMMUNIQUE N° 001/C/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS
RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 13 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX D'UN PONT DEFINITIF DE 8
ML PORTEE ET 5,5 ML DE LARGE SUR MATIYEU DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU
NKAM- REGION DU LITTORAL MAITRE D'OUVRAGE MAIRE DE YINGUI FINANCEMENT BIP 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yingui, autorité contractante, communique :

Par décision N°001/D/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023, le marché objet du dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai
CAFS SARL BP 9646 DOUALA TEL : 691 91 76 03	49 499 995 (Quarante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quinze) FCFA	Cinq (05) mois

Le soumissionnaire ci-après n'a pas été retenu pour le motif suivant

Soumissionnaire	Motif
INFINITI ENGINEERING LTD	Absence de la capacité financière Offre plus disante

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres à la Mairie de Yingui sous quinzaine, sous peine de destruction.

YINGUI le 31 Mars 2023

Le MAIRE

BANENGUI Lovet Laurent

COMMUNE DE YINGUI

DECISION N°005/D/CYGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DU POSTE AGRICOLE DE YINGUI CENTRE DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yingui, Maitre d'Ouvrage

- Vu** la Constitution du Cameroun ;
- Vu** le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;
- Vu** le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le Décret N° 2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu** le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'Arrêté N°000273/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du Scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Yingui, Département du Nkam, Région du littoral ;
- Vu** La Décision N°001/D/C-YINGUI/CIPM/SG/2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation de Marchés (CIPM) de Yingui ;

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023 ;

Considérant le dossier d'appel d'offres N°005/AONO/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 20 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DU POSTE AGRICOLE DE YINGUI CENTRE DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL

Vu Le procès-verbal de session N°003/PV/CIPM/C-YGUI/2023 du 24 Mars 2023 portant examen du rapport de la sous-commission d'analyse et proposition d'attribution

DECIDE :

Article 1^{er}: La construction et l'équipement du poste agricole de Yingui centre est attribué selon le tableau ci-dessous :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC	OBSERVATION	RANG
ETS CECILE ET FIDELE BP 09 NKONDJOCK TEL : 690 92 58 350	27 430 629	Soumissionnaire unique ayant une offre qui remplit les critères du DAO	Adjudicataire

Article 2 : Le représentant de l'entreprise adjudicataire est invité à se représenter à la Mairie de Yingui dès publication de la présente décision dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YINGUI le 31 Mars 2023

Le MAIRE

BANENGUI Lovet Laurent

COMMUNE DE YINGUI

**DECISION N°003/D/CYGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE
RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI DE MOSSE DANS LA COMMUNE DE
YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yingui, Maitre d'Ouvrage

- Vu** la Constitution du Cameroun ;
- Vu** le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;
- Vu** le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret
N°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le Décret N° 2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu** le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'Arrêté N°000273/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du
Scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Yingui, Département du Nkam, Région du littoral ;
- Vu** La Décision N°001/D/C-YINGUI/CIPM/SG/2023 constatant la composition de la Commission Interne de
Passation de Marchés (CIPM) de Yingui ;

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023 ;

Considérant le dossier d'appel d'offres N°003/AONO/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 20 FEVRIER 2023 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI DE MOSSE DANS LA COMMUNE DE YINGUI-DEPARTEMENT DU NKAM
REGION DU LITTORAL Vu Le procès-verbal de session N°002/PV/CIPM/C-YGUI/2023 du 24 Mars 2023 portant examen
du rapport de la sous-commission d'analyse et proposition d'attribution

DECIDE :

Article 1^{er}: La construction du Centre de Santé Intégré (CSI) de Mosse est attribué selon le tableau ci-dessous :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC	OBSERVATION	RANG
---------------	-------------	-------------	------

TRAVAUX ET EQUIPEMENTS STABLES SARL BP 12650 DOUALA TEL : 676 57 46 78	49 796 592	Soumissionnaire unique ayant une offre qui remplit les critères du DAO	Adjudicataire
---	-------------------	--	---------------

Article 2 : Le représentant de l'entreprise adjudicataire est invité à se représenter à la Mairie de Yngui dès publication de la présente décision dans un délai de sept (07) jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'autorité contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 31 Mars 2023

Le MAIRE

BANENGUI Lovet Laurent

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU LITTORAL

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION, N°007/ADC/C/SP/CRPM-LT/DRMINEFOP-LT/2023 DU 31/03/2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA DELAGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DREFOP) LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC BIP, EXERCICE 2023 IMPUTATION : 57 35 7314006 524211. ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DREFOP) POUR LE LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 35 7314006 524211

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, de l'exercice 2023, le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante, lance pour le compte de La Délégation Régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DREFOP) pour le Littoral une Demande de Cotation, pour la fourniture du matériel informatique.

2. Cout Prévisionnel

Pour une provision budgétaire d'un montant égal à **10 000 000 FCFA (Dix millions) Francs CFA**.

3. Allotissement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont regroupées en un (01) lot unique.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de cotation est réservée aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au 2^e étage de l'immeuble abritant les services du Gouverneur de la Région du Littoral sis à BONANJO, porte 219, ou au Secrétariat Particulier au 4^e étage, dès la publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement aux heures ouvrables au Service du Gouverneur des signatures du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **20 000 (Vingt mille) Francs CFA**, payable à la Perception de Bonaberie.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la porte 219 sis à l'immeuble abritant les services Gouverneur à BONANJO, BP , Tel • Email au plus tard le **24/04/04/2023 à 12heure** et devra porter la mention suivante

DEMANDE DE COTATION

N° 001/DC/C/SP/CRPM-LT/DRMINEFOP-LT/2023/ du 31/03/2023

POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA DELAGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DREFOP) LITTORAL

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP), ERCICE 2023

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Présentation de l'offre

Sous peine de rejet, les plis doivent être conformes aux prescriptions de la réglementation, notamment en ses articles 91 du Code des Marchés public , 20 et 24 du Règlement General de l'Appel d'Offres. Le soumissionnaire doit produire son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli contenant trois (03) sous plis dont un volume administratif, un volume technique et un volume financier. Les plis et sous plis doivent être fermes, selles et revêtus de la mention indiquée dans le RP AO.

9. Delai de Livraison

Les prestations objet de la presente Demande de Cotation s'effectueront dans le délai maximum d'un (01) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage desdites prestations ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administrative, et financières aura lieu le **24/04/2023 à 13 heure** précises dans la salle de réunions de la Commission Régionale de Passation des Marchés placée auprès du Gouverneur de la Région du Littoral, sis à l'immeuble des services du Gouverneur **porte 219**

Le soumissionnaire peut assister à date séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et avant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation**Criteres Eliminatoires**

Les criteres eliminatoires porteront essentiellement sur :

1. Absence de la caution de soumission dans l' offre administrative ;
2. Piece administrative non confoilne et non regularisee dans les 48 heures apres depouillement ;
3. Fausse declaration ou piece falsifiée ;
4. Absence d'un prix unitaire quantifie dans le BPU " l'Offre financière " ;
5. Non-respect des specifications Techniques
6. Absence d'une declaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marche au tours des trois (03) dernieres annees, et l'absence dans le repertoire annuel des entreprises defaillantes etabli par le Ministre des Marches Publics.
7. Absence d'un sous detail des prix ;
8. Offre financiere incomplete (absence d'une piece)
- 13.2. Criteres essentiels Les criteres essentiels relatifs a la qualification des candidats porteront sur :
 9. Presentation generale des offres.....
 10. Les references de l'entreprise
 11. Fiches techniques des equipements proposes
 12. Calendrier de Livraison
 13. La capacite financiere

13. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives et présentant l'offres financière évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de depot des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complementaires peuvent etre obtenus aux heures ouvrables a la Delegation Regionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle pour le Littoral.

Denonciation des cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP, aux numeros ci-apres : 673 205 725 ou 699 370 748.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Gouverneur de la Region du Littoral, Autorite Contractante se reserve le droit, en cas de necessite, d'apporter toute autre modification ulterieure utile a la presente Demande de Cotation.

Lieu de realisation des prestations

Les prestations seront realisees a la Delegation Regionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle pour le Littoral sise a Douala Bonanjo.

DOUALA le 31 Mars 2023

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

COMMUNE DE YINGUI

**COMMUNIQUE N° 004/C/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS
RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 13 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES
TRONCONS DE ROUTE : T1 NDOGMEM SUD- CARREFOUR CEBEC (3,0 KM) ; T2 – ECOLE
PILOTE-GENDARMERIE-RESIDENCE S/P-MAIRIE (1,0 KM) ; T3 : MARCHÉ YINGUI-ECOLE PUBLIQUE
NDOCKANYACK (3,0 KM) ; T4 : CARREFOUR ECOLE PUBLIQUE NDOCKANYACK – PONT NOUYE (4,5
KM) ; T5 CARREFOUR MISSION CATHOLIQUE-RUISSEAU BENONDI (1,5 KM) ; T6 ENTREE CHEFERRIE
NDOCKANYACK-PLANTATION FILS (3,0KM), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YINGUI -
DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL MAITRE D'OUVRAGE MAIRE DE YINGUI
FINANCEMENT BIP 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yingui, autorité contractante, communique :

Par décision N°004/D/C-YINGUI/CIPM/2023 DU 31/03/2023, le marché objet du dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai
CAFS SARL BP 9646 DOUALA TEL : 691 91 76 03	26 999 738 (Vingt-six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent trente-huit) FCFA	Trois (03) mois

YINGUI le 31 Mars 2023

Le MAIRE

BANENGUI Lovet Laurent

NORTH WEST REGIONAL ASSEMBLY

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 0019/ONIT/NWRA/ITB/2023 OF 29/03/2023 FOR THE
CONSTRUCTION OF AN AUTO MECHANIC WORKSHOP AT GTHS FUNDONG IN FUNDONG SUB DIVISION
BOYO DIVISION NORTH WEST REGION**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
221 110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 Public Investment Budget, The President of the North West Regional Assembly, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to tender **for the Construction of an auto mechanic workshop at GTHS Fundong in Fundong Sub Division Boyo Division North West Region**

2. Consistance des prestations

Works to be done consists of

1.IDENTIFICATION OF THE SITE

2.SETTING OUT

3.EXCAVATION OF FOUNDATION TRENCHES/ FOOTINGS

4.LEAN CONCRETE

5.FOUNDATION FOOTINGS

6.ELEVATION OF FOUNDATION WALLS

7.CONCRETING OF PILLAR STARTERS

8.CHAINING OF THE FOUNDATION BEAMS

9.ELEVATION WORKS (WALLS, PILLARS, LINTELS, FITTINGS)

1. ROOFING

FINISHING

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **82,902,224 (Eighty two million nine hundred and two thousand two hundred and twenty four) CFAF ATI**

LOT	DIVISION	PROJECT	AMOUNT (ATI)
Single	BOYO	CONSTRUCTION OF AN AUTO MECHANIC WORK-SHOP AT GTHS FUNDONG IN FUNDONG SUB DIVISION BOYO DIVISION NORTH WEST REGION	82,902,224

4. Allotissement

This project is a single lot as indicated below

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to tender is opened under the same conditions to all Cameroonian companies and business persons that have proven experience in the field of building construction and provided they are in compliance with the Cameroonian laws

6. Financement

Works which are the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2023 Public Investment Budget assigned to the North West Regional Assembly.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at **The Services of the Director of General Affaires of the North West Regional Assembly (Tel N° 673007649)**, as soon as this notice is published

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the **Services of the Director of General Affaires of the North West Regional Assembly (Tel N° 673007649)**, as soon as this notice is published against payment of the sum of **One Hundred and Seventeen Thousand Five Hundred (117,500)** CFA Francs, payable at the Treasury of the North West Regional Assembly (Block B), representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in Seven (7) copies including One (1) original and Six (6) copies marked as such, should reach the **Services of the Director of General Affaires of the North West Regional Assembly (Tel N° 673007649)**, not later than 21/04/2023 at 10:00am noon local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 0019/ONIT/NWRA/NWRAITB/2023 OF 29/03/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF AN AUTO MECHANIC WORKSHOP AT GTHS FUNDONG IN FUNDONG SUB DIVISION BOYO DIVISION NORTH WEST REGION >>

“To be OPEN only during the bid-opening session”

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works which are the subject of this Invitation to tender is **Four (04) Months**.

11. Cautionnement Provisoire

The bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate financial and insurance establishment approved by the Ministry in charge of Finance (See list in document N°. 12 of the Tender File). The amount is of the table below and valid for Thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

LOT	DIVISION	PROJECT	AMOUNT (ATI)	AMOUNT OF BID BOND
Single	BOYO	FOR THE CONSTRUCTION OF AN AUTO MECHANIC WORKSHOP AT GTHS FUNDONG IN FUNDONG SUB DIVISION BOYO DIVISION NORTH WEST REGION	82,902,224	1,658,000

12. Recevabilité des Offres

Upon penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers....) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank or insurance establishment approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be OPEN in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the 21/04/2023 at **11.00 am** local time, in the conference hall of the Internal Tenders Board, by its competent members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

1. Eliminatory criteria

- 1. **1.** Absence or non-conformity of an element in the administrative file non regularized within 48 hours after opening of bids
- 2. **2.** Execution deadline higher than prescribed in the Tender File;
- 3. **3.** False declaration or falsified documents;
- 4. **4.** Absence or insufficient bid bond at the opening of the bids;
- 5. **5.** A bid with the external envelope carrying a sign leading to the identification of the bidder;
- 6. **6.** Incomplete financial file;
- 7. **7.** Non respect of **75%** of essential criteria;
- 8. **8.** Suspended by MINMAP for 2023.
- 9. **9.** Average annual turnover of at least 41,000,000 (Forty-one Million) Francs CFA.

1. Essential criteria

- 1- General presentation of the bids;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar works visaed by the competent authority;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of site visit duly signed on honour by the bidder and report of site visit with pictures;
- 9- Special Technical Clauses initialed on all the pages, signed and dated on the last page;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed on all the pages, signed and dated at the last page.

15. Attribution

The evaluation will be done in a binary way (**Yes**) or (**No**) with an acceptable minimum score of **75%** of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for **Ninety (90) days** from the deadline set for the submission of tenders

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the **Services of the Director of General Affairs of the North West Regional Assembly (Tel N° 673007649)**, Annex Building of Block A.

BAMENDA le 29 Mars 2023

Le PRÉSIDENT

FRU FOBUZHANGWAFO III

NORTH WEST REGIONAL ASSEMBLY

OPENED NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 0020/ONIT/NWRA/NWRAITB/2023 OF 29/03/2023 FOR THE REHABILITATION AND EXTENSION OF SOME FON'S PALACES IN THE NORTH WEST REGION

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 Public Investment Budget and that of subsequent years, The President of the North West Regional Assembly, Contracting Authority, hereby launches an Opened National Invitation to Tender for the rehabilitation and extension of some Fons' palaces in the North West Region.

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

I - GENERALITIES

2- PREPARATORY WORKS-IMPLANTATION

3- FOUNDATION

4 - ELEVATION WORKS

5- ROOF TRUSS AND THE COVERING

6 - JOINERY AND METAL WORKS

7 - PLUMBING-SANITARY

8- ELECTRICAL INSTALLATION

9 - RENDERING (PLASTERING) AND COATING

10 - PAINTING

11 - OUTSIDE AMENITIES AND LAYOUT PLANNING

12 - FLOOR AND WALL FINISHES

13 - PROTECTION OF THE ENVIRONMENT

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies **200,000,000 (Two Hundred Million) CFAF ATI** for 2023 distributed as follows:

LOT	DIVISION	VILLAGE	PROJECT	AMOUNT
01	BOYO	Bum	Rehabilitation of Lakabum Palace	15 000 000
02	BUI	Mbiame	Rehabilitation of Mbiame Palace	25 000 000
03	DONGA MANTUNG	Ntem	Rehabilitation of Ntem Palace	18 000 000
04	MENCHUM	Wum	Rehabilitation of Zongekwo Aghem Palace	16 000 000
		Waido	Rehabilitation of Waido Palace	16 000 000
05	MEZAM	Nkwen	Rehabilitation of Nkwen Palace Hall	15 000 000
		Sarki Old Town	Rehabilitation of Sarki Old Town Palace	15 000 000
		Mbatu	Construction of A Borehole in Mbatu Palace	17 000 000
06	MOMO	Anong	Rehabilitation of Anong Palace	15 000 000
		Batibo	Rehabilitation of Batibo Palace	15 000 000
07	NGOKETUNJIA	Bangolan	Rehabilitation of Bangolan Palace Hall	18 000 000
		Bamunkumbit	Construction of a Security Fence round Bamunkumbit Fon's Palace	15 000 000
	TOTAL AMOUNT			200 000 000

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is opened to under the same conditions to all Cameroonian companies and business persons that have proven experience in the field of electricity and provided they are in compliance with the Cameroonian laws.

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2023 Public Investment Budget

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Services of the Director of General Affairs Annex Building of Block "A", North West Regional Assembly (Tel N°673007649), as soon as this notice is published

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Services of the Director of General Affairs (Tel N°673007649), as soon as this notice is published against payment of the sum of **140,000 (One hundred and forty thousand) CFA Francs**, into the North West Regional Assembly Treasury (Block B), representing the cost of purchasing the Tender File

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in Seven (7) copies including One (1) original and Six (6) copies marked as such, should reach the Services of the Contracting Authority (Tel N°673007649), not later than **21/03/2032 at 10:00am noon** local time and should carry the inscription:

OPENED NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 0020/ONIT/NWRA/NWRAITB/2023 OF 29/03//2023 FOR THE REHABILITATION AND EXTENSION OF SOME FONS' PALACES IN THE NORTH WEST REGION >>

"To be opened only during the bid-opening session

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to Tender is **Four (04) Months per Lot.**

11. Cautionnement Provisoire

The bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate financial establishment approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document N°. 12 of the Tender File, of an amount, (See table below) valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

LOT	PROJECT	AMOUNT	AMOUNT OF BID BOND
01	Rehabilitation of Lakabum Palace	15 000 000	300,000
02	Rehabilitation of Nkor Palace	25 000 000	500,000
	Rehabilitation of Mbiame Palace	18 000 000	360,000
03	Rehabilitation of Ntem Palace	16 000 000	320,000
04	Rehabilitation of Zongekwo Aghem Palace	16 000 000	320,000
	Rehabilitation of Waido Palace	15 000 000	300,000
05	Rehabilitation of Nkwen Palace Hall	15 000 000	300,000
	Rehabilitation of Sarki Old Town Palace	17 000 000	340,000
	Construction of A Borehole in Mbatu Palace	15 000 000	300,000
06	Rehabilitation of Anong Palace	15 000 000	300,000
	Rehabilitation of Batibo Palace	18 000 000	360,000
07	Rehabilitation of Bangolan Palace Hall	15 000 000	300,000
	Construction of a Security Fence round Bamunkumbit Fon's Palace	200 000 000	

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers....) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **21/03//2023** at **11.00 am** local time, in the conference hall of the President of the North West Regional Assembly Internal Tenders' Board, by its competent members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

1. Eliminatory criteria

1. **1.** Absence or non-conformity of an element in the administrative file non regularized within 48 hours after opening of bids
2. **2.** Execution deadline higher than prescribed in the Tender File;
3. **3.** False declaration or falsified documents;
4. **4.** Absence or insufficient bid bond at the opening of the tender;
5. **5.** A bid with the external envelope carrying a sign leading to the identification of the bidder;
6. **6.** Incomplete financial file;
7. **7.** Non respect of **75%** of essential criteria;
8. **8.** Suspended by MINMAP for 2023.
9. **9.** Average annual turnover of at least 10,000,000 (Ten Million) Francs CFA.

1. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements visa by the competent authority;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of site visit duly signed on honour by the bidder and report of site visit with pictures;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages, signed and dated at the last page;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages, signed and dated at the last page.

15. Attribution

The evaluation will be done in a binary way (**yes**) or (**no**) with an acceptable minimum score of **75%** of the essential criteria taken in account. (A Bidder can bid for more than one Lot but can be awarded only one Lot).

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for **Ninety (90) days** from the deadline set for the submission of tenders

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Services of the Director of General Affairs, North West Assembly Building, Block "A". (Tel N°673007649

BAMENDA le 29 Mars 2023

Le PRÉSIDENT

FRU FOBUZHANGWAFO III

PRÉFECTURE DU NKAM

**COMMUNIQUE N°012/C/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 30/03/2023 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 24 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE
RÉHABILITATION DE LA ROUTE TONGO-FAWOA ET BRETELLES-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU
LITTORAL MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES TRAVAUX PUBLICS DU
NKAM FINANCEMENT BIP 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nkam, Autorité Contractante, communique :

L'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°004/AONO/R-LT/DNKAM/CDPM-NKAM/2023 24 février 2023 relatif aux travaux de réhabilitation de la route Tongo-Fawoa et bretelles-Département du Nkam-Région du Littoral est déclaré infructueux faute de soumissionnaires.

YABASSI le 30 Mars 2023

Le PRÉFET

CHE NGWASHI Patrick

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CAD5/CIPM/2023 DU 30/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FUMOIR A BONAGANG, DÉPARTEMENT DU WOURI, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement public 2023, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala Vème, Maître d'Ouvrage, lance un AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°...../AONO /CAD5/CIPM/2023 DU **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FUMOIR A BONAGANG, DÉPARTEMENT DU WOURI, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- 1) ÉTUDES, INSTALLATION DU CHANTIER ET TRAVAUX PRÉLIMINAIRES
- 2) TERRASSEMENTS
- 3) FONDATIONS
- 4) MAÇONNERIE EN ÉLÉVATION
- 5) CHARPENTE ET COUVERTURE

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de : **10 000 000 (Dix millions TTC) FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offre sont constitués en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offre sont financés par Budget d'Investissement Public 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours aux heures ouvrables, au Service Marchés de la Mairie de Douala 5 **portes 309** de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu tous les jours aux heures ouvrables au Service des marchés publics de la Mairie de Douala 5^{ème} Portes 309 l'immeuble siège B.P : 10171 Douala dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : 20 000 (Vingt mille) francs CFA payable à la Recette de la Commune d'Arrondissement de Douala 5^{ème}.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais devra parvenir à la Mairie de Douala 5 de l'immeuble siège porte 309 au plus tard le **09/05/2023 à 12 heures**. Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront impérativement être en cours de validité à la date de dépôt des offres. Les offres devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/ AONO/CAD5/CIPM/2023 DU 30/03/2023
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FUMOIR A BONAGANG, DÉPARTEMENT DU WOURI
ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

Présentation de l'Offre

Sous peine de rejet, les plis doivent être conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres(RPAO) Le soumissionnaire doit produire son offre en neuf **(09) exemplaires** dont un (01) original et huit (08) copies. Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais et présentée en un pli unique contenant trois (03) sous plis (Un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les plis et les sous-plis doivent être fermés et scellés avec la composition et les mentions tels que indiqués dans le RPAO.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établit par une banque de premier ordre agréée ou une des assurances agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. D'un montant de : 200 000 FCFA (Deux cent mille)

Il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel du marché conformément à l'arrêté en vigueur et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces indiquées dans le Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps

L'ouverture des offres aura lieu **le 09/05/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune Douala v dans la salle de réunions de l'immeuble siège de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui / non).

critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; substitution de pièces
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le SDP (offre financière)
- Absence de la caution de soumission dans l'offre Administrative à l'ouverture
- Pièce Administratives non conformes, absentes ou non régularisées dans les 48 heures après le dépouillement.
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois dernières années
- Figurer dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établies par le ARMP.
- Note technique inférieure à 6/8 de critères essentiels.

critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Présentation de l'offre Oui/Non
- 2) La capacité financière et chiffre d'affaire Oui/Non
- 3) Les références de l'Entreprise ou le cas échéant celle de son promoteur ou un membre technique de l'entreprise dans le même domaine Oui/Non
- 4) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 6) note méthodologique (organisation planning d'approvisionnement, compréhension du projet) Oui/Non
- 7) Acceptation des conditions du marché CCAP et CCTP paraphés à toutes les pages et signé et daté à la dernière page par le Directeur General de l'entreprise Oui/Non
- 8) Rapport de visite de site signé sur l'honneur plus photos en couleur Oui/Non

L'offre est validée après satisfaction de 6/8 au moins de ces critères.

Conditions d'évaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les Offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

Évaluation financière

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement évaluée la moins disant.

16. Durée Validité des Offres

les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Cellule Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics Mairie de Douala 5^{ème}. Porte 309 Tel : 233 48 15 87

DOUALA le 30 Mars 2023

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

COMMUNE DE ROUA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023 DU 28/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES SUIVANTES: EP DALZA (LOT 1), ET EP MIDRE (LOT 2),DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la commune de soulede roua, autorité contractante lance pour le compte de la Commune de soulede roua, un Appel d'Offres National Ouvert pour le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SG/C.ROUA/CIPM-BEC/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE DALZA (LOT1) ET EP DE MIDRE (LOT 2).

2. Consistance des prestations

- Les travaux préparatoires,
- les tarrassements,
- les fondations,
- les maconneries- élévations,
- la charpente- couverture - plafonnage,
- la menuiserie,
- l'electricité,
- la peinture,
- les voiries et reseaux divers
- environnement.

3. Cout Prévisionnel

Montant TTC: 20 000 000 par lot

4. Allotissement

N/B: un soumissionnaire ne peut etre attributaire de deux (02) lots

5. Financement

BIP/MINDDEVEL EXERCICE 2023

6. Consultation du Dossier

à la commune de Soulede Roua dès publication de cet avis

7. Acquisition du Dossier

le frais d'acquisition du DAO est de cinquante mille (50 000) Fcfa.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Souleé Roua, Autorité Contractante, au plus tard le **24/04/2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SG/C.ROUA/CIPM- -BEC/2023 DU 28/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES SUIVANTES: EP DALZA (LOT 1), ET EP MIDRE (LOT 2),DANS LA COMMUNE DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU

MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

9. Delai de Livraison

Trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Quatre Cent Mille (400 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **24/04/2023 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Souledé Roua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Bourha, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins disant** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Souledé Roua.

ROUA le 28 Mars 2023

Le MAIRE

BADAMA Paul

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !